



BETHIOUA (ORAN)

**Première exportation  
de tôles d'acier  
de Tosyali** P.7

INDUSTRIE AUTOMOBILE :

**Opel va fabriquer  
le Frontera en  
Algérie** P.19

VIGNETTE AUTOMOBILE :

# LES VÉHICULES AU GPL DÉSORMAIS CONCERNÉS

Les véhicules roulant au gaz de pétrole liquéfié (GPL) sont désormais soumis à la vignette automobile. L'exonération dont bénéficiaient ces véhicules, prévue à l'article 302 du Code du timbre, a été supprimée par l'article 50 de la Loi de finances 2026. Le même texte maintient toutefois l'exemption pour les véhicules fonctionnant au gaz naturel carburant (GNC), ainsi que pour les véhicules électriques et hybrides. Lire page 3



PRÉPARATIFS DU RAMADAN

**LE PREMIER MINISTRE  
SIFI GHRIEB RÉUNIT  
LES WALIS** P.3

## Relations Algérie - France : l'ambassadeur Romatet donne des nouvelles



Rappelé en avril 2025, l'ambassadeur de France, Stéphane Romatet, en Algérie s'est exprimé sur la relation entre les deux pays, en crise aiguë depuis 18 mois. Dans un entretien avec la radio publique française RFI, Stéphane Romatet a notamment confirmé que « des canaux de communication ont été rétablis entre Paris et Alger », ces dernières semaines, tout en reconnaissant que la crise n'est pas encore passée. M. Romatet a décrit ce qui s'est passé ces 18 derniers mois comme une "quasi rupture des relations entre la France et l'Algérie". « Des contacts ont été initiés depuis maintenant plusieurs semaines, des réunions de travail ont eu lieu

entre spécialistes français et algériens », a dit l'ambassadeur, ajoutant que la France est dans l'attente que les Algériens « prennent les premières mesures qui permettent de marquer la reprise de cette coopération consulaire ». La France a deux priorités, d'une « nécessité absolue et impérative », selon Stéphane Romatet : la reprise de la coopération sécuritaire et de la coopération migratoire avec la réadmission des personnes sous OQTF. « Nous avons des exigences, la reprise de la coopération sécuritaire, la reprise de la coopération migratoire. Elle est essentielle. Il faut absolument que nous dépassions ce qui s'est passé depuis maintenant 18 mois, c'est-à-dire la quasi-rupture des relations entre la France et l'Algérie », a-t-il indiqué. Cette reprise du contact s'est traduite par la visite de la secrétaire générale du Quai d'Orsay Anne-Marie Descôtes en novembre dernier à Alger, qui a marqué « le rétablissement pour la première fois depuis juillet 2024 d'un canal diplomatique, notamment pour traiter le sujet de la crise au Sahel. On aurait pu aussi évoquer la question du Sahara occidental après le vote de la résolution 2797 » du conseil de sécurité de l'ONU, a rappelé l'ambassadeur. Sur la visite annoncée du ministre de l'Intérieur Laurent Nunez en Algérie, Stéphane Romatet a confirmé que le successeur de Bruno Retailleau a été invité et « ça fait partie effectivement des gestes que nous avons constatés de la part des autorités algériennes ». Selon Romatet, cette visite doit être préparée et « c'est ce qui se passe en ce moment » pour faire en sorte « que cette visite puisse avoir lieu, que les conditions de succès de cette visite puissent être réunies, notamment sur les gestes qui sont attendus de la part des autorités algériennes ».

## Giplait et EkoNiva discutent de la création de fermes laitières pilotes

Le groupe public du lait Giplait a reçu une délégation du groupe agro-industriel russe EkoNiva, dans le cadre de discussions autour d'un éventuel partenariat dans le secteur laitier. Selon un communiqué du groupe, la rencontre s'est tenue sous la supervision de la PDG de Giplait, Samah Lahlouh, et a porté principalement sur « l'étude des perspectives de partenariat relatives à la création de fermes pilotes spécialisées dans la production de lait ». L'objectif évoqué est de développer des exploitations organisées selon des standards techniques précis, en s'appuyant sur l'expérience des deux parties. La délégation russe était conduite par Stefan Dürr, président du groupe EkoNiva. Les échanges ont également réuni le directeur général de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), ainsi que le directeur général adjoint de Giplait.

## Conseil de la Nation : un nouveau membre du tiers présidentiel

Le Conseil de la Nation a tenu une séance plénière consacrée à la validation de la nomination d'un nouveau membre du tiers présidentiel, a indiqué un communiqué du Conseil. Lors de cette séance présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil de la Nation, le rapporteur de la Commission des affaires juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, M. Amri Dahane, a procédé à la lecture du rapport élaboré par la commission concernant la validation de la nomination d'un nouveau membre au Conseil de la Nation, conformément aux dispositions de l'article 24 du règlement intérieur du Conseil, précise le communiqué. Il s'agit de M. Abdennacer Hamoud, désigné par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour un mandat de six (6) ans, ajoute le communiqué. Après l'approbation du rapport à l'unanimité, M. Azouz Nasri a annoncé officiellement la validation de sa qualité de membre du Conseil de la Nation, en lui présentant ses sincères félicitations et en lui souhaitant la bienvenue au sein du Conseil ainsi que plein succès dans l'accomplissement de ses missions parlementaires. À son tour, M. Abdennacer Hamoud a adressé ses remerciements au président de la République et au président du Conseil de la Nation pour la confiance placée en lui en le désignant membre du tiers présidentiel, affirmant son engagement à servir la patrie avec loyauté et dévouement, conclut le communiqué.



## Le ministère de la Jeunesse lance son nouveau site électronique

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, mercredi dans un communiqué, le lancement de son nouveau site électronique, et ce, dans le cadre du renforcement de sa présence numérique visant à faciliter l'accès à l'information. Cette mesure s'inscrit « dans le cadre des efforts du ministère pour moderniser les outils de communication institutionnelle, ce site étant un espace de communication référentiel à même de faciliter l'accès à l'information, de renforcer la transparence et de rapprocher les services du secteur des jeunes, des acteurs et des institutions », lit-on dans le communiqué. « Le site <https://mjeunesse.gov.dz> offre un contenu actualisé comprenant les nouveautés, les programmes, les opportunités et les activités nationales, en sus d'espaces dédiés à la présentation des politiques et des initiatives du secteur, en cohérence avec l'orientation stratégique de l'Etat vers la numérisation de l'administration et l'amélioration de la qualité de la communication publique », précise la même source. A ce titre, le ministère de la Jeunesse a invité toutes les personnes intéressées à visiter le site et à consulter son contenu, en tant que canal officiel pour l'information, le suivi et l'interaction, via le lien susmentionné.

**Reflexion**  
Quotidien national d'information

Édité par la SARL Reflexion  
Siège: 19 Av. Bendhiba Benayad  
Centre-ville - Mostaganem

**www.reflexion.dz**

---

**Directeur Général**  
**Belkacem BELHAMIDECHE**

---

**Directeur de la publication**  
**Charef SLAMANI**

---

**Directrice de l'administration**  
**Samia MEHAL**

---

**Directeur Technique**  
**Hadj Ahmed BENDIA**

---

**Administration/Publicité**  
Tél / Fax : 045 41 36 55 - Mob : 06 61 15 91 41  
WhatsApp : 06 61 15 91 41  
Email : redacreflexion@gmail.com / administration@reflexion.dz  
pub@reflexion.dz

---

**Rédaction**  
Tél / Fax : 045 41 33 22 - Mob : 05 55 85 08 58  
WhatsApp : 06 61 15 91 41  
Email : redacreflexion@yahoo.fr / redaction@reflexion.dz

---

<b>Impression</b> SIO - ORAN Tél: 041 513 597	<b>Diffusion</b> MPS-Oran Tél: 0550 172 603
---	---

---

**ANEP**  
« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.

**Téléphone** : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
**Fax** : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
**E-mail** : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

Les documents et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas faire l'objet de réclamation.

PRÉPARATIFS DU RAMADAN

# Le premier ministre Sifi Ghrieb réunit les walis

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé mercredi une réunion de coordination avec les walis de la République, par visioconférence, consacrée aux préparatifs en vue de l'accueil du mois sacré de Ramadhan.



Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, la réunion s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, ainsi que de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Amal Abdelatif. À cette occasion, le Premier ministre a donné des instructions visant à renforcer la coordination et la mobilisation des efforts afin d'assurer un suivi rigoureux de l'approvisionnement du marché en produits de première nécessité durant le mois de jeûne. Dans ce cadre, il a insisté sur l'importance d'adopter une approche proactive, à travers la mise en place de cellules locales de suivi et de coordination. De son côté, le ministre de l'Intérieur a souligné le rôle central des collectivités locales, à leur tête les walis, dans la mise en œuvre effective des orientations des hautes autorités

de l'État et dans l'atteinte d'un niveau optimal de préparation pour le mois de Ramadhan. Le ministre a également rappelé la nécessité d'impliquer l'ensemble des acteurs concernés afin de veiller à la disponibilité des produits à large consommation tout au long du mois sacré. Pour rappel, le Premier ministre, Sifi Ghrieb a présidé, mardi, une réunion interministérielle, en prévision du mois de ramadan, qui devrait débiter autour du 17-19 février 2026. Le gouvernement a annoncé la création d'une commission ministérielle chargée de suivre en permanence l'approvisionnement du marché national et la stabilité des prix durant ce mois sacré. Cette commission qui a été mise en place dès hier (soit environ 5 semaines avant le début du mois sacré) constitue une anticipation inhabituellement précoce par rapport aux années précédentes. Cette avance se veut un moyen de parer à la

réédition des difficultés des années passées marquées par des flambées spéculatives des prix et des tensions sur certaines viandes et légumes, et une volonté affichée de prévenir les tensions sur certains produits très demandés en pareille période où la consommation alimentaire augmente sensiblement. Ce qui exige une préparation rigoureuse. Les deux volets principaux de cette mesure, concernant d'abord, l'approvisionnement et la régulation du marché alimentaire avec une priorité absolue donnée aux produits de large consommation, notamment les fruits et légumes, les viandes rouge et blanche (bovins, ovins, volailles) et les produits de base (huile, sucre, lait, semoule, farine, légumes secs, etc.) L'objectif déclaré est double, à savoir assurer ces produits en quantité suffisante et garantir une stabilité des prix malgré la forte demande saisonnière.

GESTION DES DÉCHETS

## Le ministère de l'Environnement dément un faux document

Le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie a réagi à la circulation sur les réseaux sociaux d'un document qui lui est attribué et qui concerne les activités liées à la gestion des déchets. Dans un communiqué, le ministère a démenti formellement l'émission d'un quelconque document de cette nature par ses services. Le faux document, daté du 11 janvier, affirme que les personnes morales et physiques disposant uniquement d'un registre de commerce, sans agrément ministériel, « ne sont pas habilitées à exercer ces activités ou à signer des contrats avec des sociétés ou des usines conformément à la loi ». « Suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'un document intitulé « Instruction », daté du 11 janvier 2026, attribué au ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie, et relatif aux opérations de collecte, de transport, de valorisation et de traitement des déchets de tous types, le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la Vie dément formellement l'émission d'un quelconque document de cette nature par ses services », lit-on dans le communiqué du ministère. Il précise également que « toutes les informations officielles sont exclusivement publiées sur le site électronique officiel du ministère » et qu'il « se réserve également le droit d'engager toutes les procédures légales nécessaires à ce sujet ».

VIGNETTE AUTOMOBILE :

## Les véhicules au GPL désormais concernés

Les véhicules roulant au gaz de pétrole liquéfié (GPL) sont désormais soumis à la vignette automobile. L'exonération dont bénéficiaient ces véhicules, prévue à l'article 302 du Code du timbre, a été supprimée par l'article 50 de la Loi de finances 2026. Le même texte maintient toutefois l'exemption pour les véhicules fonctionnant au gaz naturel carburant (GNC), ainsi que pour les véhicules électriques et hybrides. Depuis 2023, le parc automobile roulant au GPL a dépassé le seuil du million de véhicules. Selon le cabinet de conseil Finabi Conseil, l'application de la vignette à cette catégorie pourrait générer une recette fiscale prévisionnelle supérieure à deux milliards de dinars. Le GPL avait été promu ces dernières années comme une alternative à l'essence et au gasoil, dans le but de réduire les coûts pour les automobilistes. Les autorités estiment aujourd'hui que l'augmentation de la demande exerce une pression sur les ressources nationales en gaz et affecte les capacités d'exportation. Par ailleurs, les prix des carburants ont été révisés à la hausse depuis le 1er janvier 2026. Le prix du GPLc est passé de 9 à 13 dinars le litre. L'essence est passée de 45,62 à 47 dinars, tandis que le gasoil a augmenté de 29,01 à 31 dinars le litre.

## Édito

### Les Émirats et l'obsession Frères musulmans

Par Amina L.

À quoi jouent réellement les Émirats arabes unis ? Derrière le vernis de la lutte contre la mouvance des Frères musulmans, Abu Dhabi semble vouloir peser sur l'opinion et les politiques occidentales, bien au-delà de sa région. Ce petit État du Golfe, riche et influent, transforme son obsession en instrument diplomatique et médiatique, au risque de nourrir des dérives idéologiques dans le monde libre. Ces derniers mois, plusieurs faits ont attiré l'attention des observateurs internationaux. En France, un sondage publié en novembre, jugé stigmatisant pour la communauté musulmane, a été soupçonné d'avoir été orchestré par des services émiratis. Quelques semaines plus tard, la presse britannique révélait une décision radicale d'Abu

Dhabi : suspendre le financement des bourses d'études pour le Royaume-Uni, invoquant la crainte de « l'endoctrinement » des étudiants par les Frères musulmans. Jusqu' alors, le gouvernement émirati prenait en charge l'ensemble des frais liés aux études à l'étranger de ses citoyens, couvrant scolarité, voyage, subsistance et assurance maladie. Depuis 2025, cette prise en charge n'est plus accordée pour les universités britanniques, entraînant une chute spectaculaire du nombre d'inscriptions : seulement 2013 étudiants, soit une baisse de 55 % par rapport à 2024. Les familles aisées peuvent encore envoyer leurs enfants, mais désormais à leurs frais, accentuant ainsi les inégalités et le poids de la politique étrangère sur la vie privée des citoyens. Pour les autorités d'Abu Dhabi, il s'agit d'une mesure préventive contre l'influence islamiste. Mais pour les spécialistes, il s'agit surtout d'une obsession : « Les Frères musulmans servent de bouc émissaire », explique un analyste du Moyen-Orient interrogé par le Times. Même aux États-Unis, certains responsables, comme le vice-président J-D Vance, s'étonnent de cette « exagération », dénonçant une vision caricaturale et paranoïaque de l'influence islamiste en Occident. Ces initiatives s'inscrivent dans un contexte plus

large : les liens étroits entre les Émirats et l'entité sioniste, scellés par les accords d'Abraham en 2020, et la montée de l'extrême droite européenne. À travers sondages, campagnes médiatiques et pressions diplomatiques, Abu Dhabi semble conforter, volontairement ou non, des thèses xénophobes qui stigmatisent les musulmans et nourrissent le discours sur leur prétendue radicalisation. Le problème dépasse la simple obsession stratégique. Il révèle une volonté de contrôler la narration internationale, d'influencer l'éducation et les médias, et de peser sur des débats sensibles qui concernent directement les sociétés occidentales. Derrière la lutte anti-Frères musulmans se dessine une influence silencieuse mais profonde, qui favorise des alliances inattendues avec des forces politiques extrémistes et contribue à fragiliser le vivre-ensemble. Reste à savoir si cette politique relève d'une maladresse stratégique ou si elle s'inscrit dans une vision longuement mûrie, visant à instrumentaliser l'islamophobie européenne. Une certitude demeure : le regard d'Abu Dhabi sur les Frères musulmans dépasse la simple sécurité intérieure. Il s'agit d'une stratégie d'influence globale, dont les conséquences pourraient se faire sentir bien au-delà du Golfe, dans les sociétés occidentales elles-mêmes.

CODE DE LA ROUTE :

## “Les peines prévues dans le texte concernent des cas précis”

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a affirmé que les peines énoncées dans le texte du Code de la route, et considérées comme « sévères » ne s'appliquent pas aux auteurs d'accidents courants, mais concernent des cas précis.



Lors d'une plénière au Conseil de la nation, consacrée à la présentation et au débat du texte du statut de la magistrature, M. Boudjemaa a indiqué que les peines citées dans le texte de la loi, « ne s'appliquent pas aux auteurs d'accidents courants, mais concernent des cas précis, comme par exemple la conduite en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants ou de substances psychotropes ». Concernant la mesure de détention provisoire, le ministre a précisé qu'« elle ne dépasse pas 0,5 %, et ce sont tous des cas liés à la conduite en état d'ébriété ou sous l'emprise de stupéfiants, ou à

la détention d'un faux permis de conduire », relevant que les magistrats « sont conscients de la responsabilité qui leur incombe et que chaque dossier a sa spécificité ». Par ailleurs, M. Boudjemaa a indiqué que « les inquiétudes suscitées par ce texte de loi sont légitimes, mais ne devraient pas aller jusqu'à l'intimidation », rassurant que cette loi vise à « protéger la vie humaine en tenant compte de tous les facteurs menant aux accidents de la circulation, comme l'état des routes ». Soulignant que les sanctions sévères que prévoit le texte de loi sont liées à des cas précis « établis après une enquête judiciaire minutieuse et appro-

fondie », le ministre a précisé que ce texte a été élaboré par « des spécialistes, avec le concours de différents acteurs ». Et d'ajouter que ses dispositions « n'étaient pas claires pour certains, ce qui a suscité plusieurs préoccupations et interrogations ». Il a rappelé également que ce texte, dans sa nouvelle mouture, vise à « réorganiser, à encadrer, et à durcir certaines dispositions, compte tenu de la hausse considérable du nombre d'accidents de la circulation », ce qui a rendu nécessaire la proposition de cette loi afin de « s'adapter aux évolutions et de combler certaines lacunes constatées à partir des accidents enregistrés ».

START-UPS

## Échanges algéro-italiens à Alger

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a reçu, à Alger une délégation de l'Université de Naples Parthenope, conduite par son président Antonio Garofalo, en présence de l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cuttillo. Selon un communiqué du ministère, cette visite s'inscrit dans le cadre de la coopération algéro-italienne portant sur le développement des compétences entrepre-

neuriales en Algérie. À cette occasion, les deux parties ont examiné les moyens de renforcer les capacités nécessaires à la mise en place d'écosystèmes innovants, ainsi que la consolidation d'une approche commune dans le domaine des micro-entreprises. Le programme de la visite a été marqué par des présentations animées par des cadres du ministère ainsi que par des enseignants de l'université italienne. Ces échanges ont permis de présenter

à la délégation italienne l'écosystème national des start-ups, les mécanismes de promotion de l'entrepreneuriat, notamment l'ANGEM et la NESDA, ainsi que le rôle de l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE). De son côté, la partie italienne a exposé les programmes de renforcement des compétences entrepreneuriales au sein des universités et les perspectives de coopération en matière de développement durable.

DÉFENSE NATIONALE

## Arrestation de 5 éléments de soutien aux terroristes

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a rendu public mercredi le bilan opérationnel de l'Armée nationale populaire (ANP) pour la période allant du 8 au 13 janvier 2026. Un bilan marqué par des résultats significatifs dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée et l'immigration clandestine. Ainsi et dans le cadre des opérations de lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont procédé

à l'arrestation de cinq (5) éléments de soutien aux groupes terroristes, lors d'opérations distinctes menées à travers le territoire national. Par ailleurs et en coordination avec les différents services de sécurité, des détachements mixtes de l'ANP ont interpellé quarante (40) narcotrafiants et mis en échec des tentatives d'introduction de trois (3) quintaux et quatre (4) kilogrammes de kif traité à partir des frontières

COOPÉRATION :

## Saihi reçoit le directeur du bureau de l'OIT en Algérie

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a reçu, à Alger, le directeur du bureau de l'Organisation internationale du Travail (OIT) en Algérie, Halim Hamzaoui. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des démarches visant à renforcer la coopération bilatérale et à échanger sur les moyens de développer le partenariat dans les domaines de la santé et de la sécurité professionnelles, de la protection sociale, du dialogue social et de l'emploi, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, M. Hamzaoui s'est félicité de la qualité des relations liant l'Algérie et l'OIT, saluant par ailleurs le niveau de coopération établi avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale ainsi que les efforts consentis dans la mise en œuvre de projets d'intérêt commun. Pour sa part, le ministre a affirmé que le secteur accorde une importance capitale au renforcement de la protection sociale au profit des différentes catégories de travailleurs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail, à travers trois organismes spécialisés. Il a mis en exergue le cadre législatif national interdisant le travail des enfants, ainsi que les développements notables enregistrés dans le domaine de la protection sociale. M. Saihi a également évoqué les réformes profondes engagées par l'État dans ce domaine, lesquelles traduisent l'engagement des pouvoirs publics envers les principes de justice sociale et d'égalité des chances. L'Algérie « poursuit l'élargissement de la protection sociale afin d'inclure l'ensemble des catégories de la société, tout en garantissant un environnement de travail sécurisé et sain et en renforçant le dialogue social, de façon à assurer un équilibre entre les exigences du développement économique et la protection des droits », précise le communiqué. À cette occasion, le directeur du bureau de l'OIT a salué « les efforts que déploie l'Algérie dans les domaines du travail, de l'emploi et de la protection sociale », exprimant « la disposition de l'organisation à appuyer les projets visant à renforcer la santé et la sécurité professionnelles et à développer les politiques sociales ».

PATRIMOINE CULTUREL :

## Zoheir Bouamama plaide pour une protection renforcée

Le ministre de la Communication, Zoheir Bouamama, a affirmé que l'Algérie est, depuis plusieurs années, la cible de campagnes condamnables, visant à s'approprier illicitement son patrimoine culturel ainsi que les créations de ses enfants dans les différents domaines de l'art et de la culture. S'exprimant lors de l'ouverture d'une journée d'étude intitulée « Le respect du droit d'auteur, pilier des médias modernes », organisée en partenariat avec l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), le ministre a indiqué que la spoliation ont atteint un niveau préoccupant, allant jusqu'à des tentatives d'appropriation de compétitions et de succès sportifs, notamment dans le football. À ce propos, il a souligné que les Algériens, tout comme l'opinion internationale, ont suivi avec regret les événements ayant entouré le parcours de l'équipe nationale lors de la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Le ministre de la Communication a par ailleurs insisté sur le fait que le respect du droit d'auteur dans les médias modernes implique une prise en charge globale des mécanismes de soutien à la créativité, dans le cadre d'une protection juridique effective de la production médiatique innovante. Une telle protection, a-t-il précisé, renforce la confiance des créateurs, en garantissant la préservation de leurs droits moraux et matériels ainsi que la sécurité de leurs contenus médiatiques. Enfin, Zoheir Bouamama a souligné que cette protection devient urgente, au regard du développement technologique accéléré, exploité par des individus dépourvus d'éthique pour se livrer au piratage dans un espace numérique encore insuffisamment régulé. Il a appelé à une moralisation des pratiques dans le monde virtuel et à un renforcement des mécanismes de dissuasion, afin de mettre fin au pillage des efforts et du génie des acteurs des médias, de l'art et de la culture.

FRÈRES MUSULMANS

# Trump désigne "terroriste" la confrérie en Egypte, au Liban et en Jordanie

Les Etats-Unis ont désigné les Frères musulmans en Egypte, au Liban et en Jordanie comme « organisations terroristes étrangères », une décision réclamée de longue date par plusieurs alliés arabes des Etats-Unis.



Le secrétaire d'Etat américain Marco Rubio a justifié cette décision dans un communiqué. « Ces classifications reflètent les premières mesures d'une action continue et soutenue pour contrecarrer la violence et la déstabilisation de certaines branches des Frères musulmans partout où elles se trouvent ». Il a ajouté que « les Etats-Unis utiliseront tous les outils à leur disposition pour priver ces branches des Frères musulmans des ressources leur permettant de mener ou soutenir des actes de terrorisme ». Les Frères musulmans ont répondu en annonçant « rejeter catégoriquement » cette décision, affirmant refuser la violence et ne pas représenter de menace pour les Etats-

Unis. « Cette classification est à la fois déconnectée de la réalité et dépourvue d'éléments de preuves », ont-ils déclaré, dénonçant « le résultat de pressions étrangères, venant particulièrement des Emirats arabes unis et d'Israël » et évoquant un possible recours en justice. En Egypte, où le mouvement est interdit, les autorités ont salué l'annonce américaine, la qualifiant « d'étape décisive » dans la lutte contre « l'extrémisme » et « la menace directe qu'il fait peser sur la sécurité et la stabilité régionales et internationales ». Le processus avait été enclenché en novembre, lorsque Donald Trump avait signé un décret. La Maison-Blanche affirmait alors que les antennes des Frères musulmans au Liban, en Jordanie et

en Egypte « commettaient ou encourageaient et soutenaient des campagnes de violence et de déstabilisation qui nuisent à leurs propres régions, à des citoyens américains ou à des intérêts américains ». Cette classification permet d'activer des mesures financières et administratives, dont le gel des avoirs, l'interdiction de transactions ou des restrictions d'entrée sur le territoire américain. Le Trésor américain avance que les branches égyptienne et jordanienne ont des liens avec la Hamas, tandis que le département d'Etat affirme qu'au Liban, les Frères musulmans se sont rapprochés du Hezbollah, les Frères musulmans libanais ayant « poussé pour un alignement plus formel avec l'axe Hezbollah-Hamas ».

INCENDIES EN CALIFORNIE

## La catastrophe naturelle la plus dévastatrice de 2025

Les feux de forêt aux alentours de Los Angeles, de l'Etat américain de Californie, ont été la plus grande catastrophe naturelle de 2025 en termes de dommages financiers, qui ont dépassé les 50 milliards de dollars, a indiqué mercredi un rapport de la compagnie de réassurance Munich Re. « Parmi les catastrophes naturelles de 2025, les feux de forêt à Los Angeles en janvier ont causé les plus gros dégâts », estime Tobias Grimm, expert principal en climatologie de l'entreprise cité dans le rapport, ajoutant que le réchauf-

fement climatique entraînait une augmentation du nombre de phénomènes météorologiques destructeurs. Selon le rapport, les pertes totales dues aux éléments se sont élevées à près de 53 milliards de dollars. Le montant des indemnités d'assurance a atteint 40 milliards de dollars et 30 personnes sont décédées. Le document précise que le total des dégâts causés par les catastrophes naturelles dans le monde en 2025 s'est élevé à environ 224 milliards de dollars. Les feux de forêt ont commencé à se propager dans le

comté de Los Angeles le 7 janvier 2025. Selon les météorologues, la propagation rapide du feu a été causée par un temps sec et très venteux. La superficie totale des incendies dans le comté a dépassé les 16.000 hectares. Le feu a détruit plus de 12.300 bâtiments, y compris des propriétés de célébrités dans des quartiers prestigieux. Environ 30 personnes ont été des victimes directes des flammes, mais le nombre total de décès, y compris dus aux causes indirectes (maladies respiratoires, etc.), est estimé à 440 personnes.

SELON BLOOMBERG NEWS :

## Kushner et Witkoff devraient rencontrer Poutine à Moscou

D'après Bloomberg News, citant des sources proches du dossier, l'envoyé de la Maison Blanche, Steve Witkoff, et le gendre du président américain Donald Trump, Jared Kushner, projettent de se rendre à Moscou pour une rencontre avec Vladimir Poutine. La réunion pourrait avoir lieu ce mois-ci, même si les plans ne sont pas définitifs, indique le rapport. Un responsable de la Maison Blanche

a indiqué à Bloomberg qu'aucune réunion de ce type n'était actuellement prévue. Selon Bloomberg, les responsables américains présenteront à Poutine et à son équipe les dernières propositions de paix. Les discussions devraient notamment porter sur les garanties de sécurité offertes par les Etats-Unis et l'Europe pour faire respecter tout accord, ainsi que sur la reconstruction de l'Ukraine

## LE GOUVERNEMENT DES ÎLES CANARIES CONDAMNE : Expulsion d'une mission espagnole d'observation au Sahara occidental

Le gouvernement des îles Canaries a condamné l'expulsion par les autorités marocaines, d'une mission espagnole d'observation des droits humains des territoires sahraouis occupés, rapporte le journal espagnol La Provincia. Le gouvernement des îles Canaries a dénoncé, dans un communiqué, « un acte inacceptable de répression et d'obstruction au travail pacifique d'observation des graves violations systématiques des droits humains subies par la population sahraouie ». L'expulsion de la délégation espagnole « témoigne de la gravité de la situation et de la violation persistante des droits fondamentaux du peuple sahraoui », ajoute le communiqué, soulignant que le gouvernement local des îles Canaries « condamne fermement » cette expulsion. Les autorités marocaines ont expulsé, mardi, les membres de la mission espagnole d'observation des droits humains après les avoir empêchés de descendre d'un avion ayant atterri à Laayoune, dans les territoires sahraouis occupés. La délégation était composée du conseiller à la coopération institutionnelle et à la solidarité internationale du Conseil de l'île de Grande Canarie (Gran Canaria), Carmelo Ramirez, de la députée de Podemos, Noemi Santana Perera, et du secrétaire à la communication de Podemos Canarias, Fernando Ruiz Pérez. L'interdiction opposée par les autorités d'occupation marocaines constitue « un acte de répression inacceptable et une obstruction au travail pacifique de surveillance des graves violations systématiques des droits humains subies par la population sahraouie », ont dénoncé les membres de la délégation dans une déclaration à la presse espagnole. « L'expulsion de cette délégation souligne la gravité de la situation et la violation continue des droits fondamentaux du peuple sahraoui », a également indiqué la délégation dans un communiqué publié à son retour aux îles Canaries. Les membres de la délégation ont réaffirmé, dans le même communiqué, leur « engagement en faveur de la défense des droits de l'homme et de la solidarité avec le peuple sahraoui, ainsi que de son droit inaliénable à l'autodétermination, reconnu par le droit international ». Ils ont exigé « la fin de l'occupation, la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis et la tenue d'un référendum libre et équitable sur l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies ».

HONGRIE

## Le président fixe la date des législatives au 12 avril prochain

Le président hongrois Tamas Sulyok a annoncé la date des élections législatives de 2026. « J'ai fixé la date des élections législatives de 2026. Le scrutin se tiendra le dimanche 12 avril 2026 », a-t-il déclaré sur les réseaux sociaux. A la tête du pays depuis près de 16 ans, le Premier ministre nationaliste Viktor Orban est à la traîne dans les sondages indépendants sur fond notamment de stagnation économique. Son parti Fidesz est devancé par la formation Tisza de Peter Magyar, un ex-membre du sérail devenu critique de Orban, qui en l'espace d'un an et demi a réussi à fédérer le vote de l'opposition. Depuis le printemps dernier, les enquêtes indépendantes montrent une avance stable à deux chiffres pour Tisza, autour de 50%, tandis que Fidesz tourne autour de 35%, a déclaré Szabolcs Pek, analyste au sein du groupe de réflexion hongrois Iranytut Institute. Selon des sondages récents, hormis le Fidezs et Tisza, le parti d'extrême droite « Notre Patrie » a des chances d'entrer au Parlement, tandis que toutes des autres formations, dont la Coalition démocratique de gauche, sont en dessous du seuil nécessaire de 5% de votes.

après le conflit. La dernière réunion entre Vladimir Poutine, Steve Witkoff et Jared Kushner s'est tenue dans la nuit du 2 au 3 décembre 2025 et a duré près de cinq heures. Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a affirmé qu'à chaque nouvel échange sur un règlement en Ukraine, Witkoff saisissait de plus en plus clairement la position russe sur différents points.

SAÏDA

## Réunion d'arbitrage des projets de développement 2026



Par A Raouf

Dans le cadre de l'identification des besoins en projets relevant du Programme d'appui au développement social et économique des communes (ADSEC), ainsi que du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) au titre de l'année 2026, le wali de Saïda, M. Amoumène Mermouri, a présidé, mardi, une séance d'arbitrage consacrée à l'examen et à l'ajustement des propositions d'opé-

rations de développement inscrites au titre de l'ADSEC et du FGSCL pour l'année 2026, destinées aux daïras d'Aïn El Hadjar, d'El Hassasna et de Youb, a indiqué un communiqué rendu public. La réunion s'est déroulée en présence du vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya, du chef de cabinet, des chefs de daïra d'Aïn El Hadjar, de Youb et d'El Hassasna, des présidents des Assemblées populaires communales, ainsi que des directeurs de l'administration lo-

cale, des équipements publics, de la programmation et du suivi budgétaire, de l'hydraulique, de la santé et de la population, de l'habitat, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction. Ont également pris part à cette séance les directeurs des travaux publics, de l'Algérienne des eaux, de l'éducation, de l'énergie et des mines, le conservateur des forêts, le directeur de la société de distribution de l'électricité et du gaz, ainsi que les chefs de subdivisions.

ACHAACHA (MOSTAGANEM)

## Evaluation de l'enregistrement des biens communaux

Madame la Cheffe de daïra d'Achaacha, dans la wilaya de Mostaganem, a supervisé, mardi, au siège de la daïra, le suivi et l'évaluation du processus d'enregistrement des biens des collectivités locales dans le registre général des immeubles relevant du domaine national.

La rencontre a porté sur la vérification de l'achèvement des procédures légales et la mise à jour de la base de données immobilière afin d'assurer une organisation et une gestion efficaces des biens publics. Les directives nécessaires ont été communiquées aux services

concernés pour garantir le déroulement de l'opération selon les normes officielles en vigueur et soutenir la transparence dans la gestion du patrimoine de l'État, dans l'intérêt des citoyens et pour renforcer le fonctionnement administratif au sein de la daïra. *Zakaria D.*

AÏN NOUISSY (MOSTAGANEM)

## Protection de la zone industrielle de Bordjia

Suite à l'infiltration d'importantes quantités d'eaux pluviales provenant de l'oued situé au sud de la zone industrielle d'El Bordjia, les services de la commune d'El Hassasiane, relevant de la daïra d'Aïn Nouissy, (wilaya de Mostaganem,) sont intervenus mardi en urgence après que les eaux ont atteint les abords immédiats du site. L'intervention a consisté en l'ouverture de trois canaux au niveau de la route nationale n°17 afin de faciliter l'écoulement des eaux et d'empê-

cher leur infiltration dans la zone industrielle. L'opération s'est déroulée en présence de M. Ammar Khemisti, président de l'Assemblée populaire communale, du chef de la daïra d'Aïn Nouissy, ainsi que du directeur de l'Industrie et du directeur des Travaux publics. Après le renfort des équipes de la Direction des travaux publics et la mobilisation des moyens nécessaires, la fermeture de l'ouverture de l'oued a été effectuée, mettant fin à la situation et assurant la protection des installations industrielles. Les autorités locales ont souligné l'importance de la prévention des risques d'inondation, en rappelant que des opérations similaires seront organisées à titre préventif dans d'autres zones sensibles de la wilaya. Elles ont également appelé les citoyens et les entreprises à signaler toute accumulation d'eau ou obstruction des canaux afin de permettre une intervention rapide et efficace. *Tayeb Bey Abdelkader*

MOSTAGANEM

## Sessions de formation au sein des résidences universitaires

La Direction des services universitaires de Mostaganem a lancé, mardi, une série de sessions de formation organisées au niveau de la résidence universitaire 2000 lits ainsi qu'à la résidence universitaire Ould Aïssa Belkacem à Mostaganem, et ce, pour une durée de trois jours. Placées sous le patronage du directeur des services universitaires de Mostaganem et sous la supervision du chef du département des ressources humaines, ces journées de formation s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration des compétences et de la mise à jour des connaissances professionnelles. Le programme porte principalement sur le cahier des charges et les mécanismes de passation des marchés publics, conformément au nouveau cadre juridique de 2025, au profit des directeurs des résidences universitaires et des chefs des services de gestion des moyens. Parallèlement, une autre session de formation a été programmée à la résidence universitaire Ould Aïssa Belkacem au bénéfice des médecins des unités de médecine préventive, des chefs des services de restauration et des contrôleurs de qualité, dans l'objectif est de renforcer les performances professionnelles et d'améliorer la qualité des services universitaires. *Tayeb Bey Abdelkader*

ADE MOSTAGANEM

## Réunion de travail sur l'alimentation en eau potable

Une réunion de travail s'est tenue mardi, au siège de l'unité de l'Algérienne des Eaux de Mostaganem. Elle a été consacrée à l'évaluation de la situation de l'alimentation en eau potable à travers les différents centres de distribution. La réunion a été présidée par le directeur par intérim de la région de Mascara, M. Mohamed Belghanem, en présence du directeur de l'unité, M. Miloud Habi, ainsi que des cadres de l'entreprise. Lors de la rencontre, un exposé exhaustif a été présenté sur la situation actuelle de l'approvisionnement en eau, les mesures opérationnelles mises en œuvre sur le terrain pour améliorer le service, ainsi que les dispositions futures envisagées afin d'assurer la continuité de l'alimentation, notamment à l'approche du mois sacré de Ramadhan. Dans ce cadre, le premier responsable par intérim de la région a insisté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents services et d'intensifier les efforts afin de garantir un service public régulier et de qualité, répondant aux besoins et aux préoccupations des citoyens, tout en réaffirmant l'engagement de l'entreprise à poursuivre le travail visant à améliorer les performances et à élever la qualité des services fournis dans le cadre du service public. *Zakaria D.*

MOSTAGANEM

## Inspection des commerces à Khadra

Dans le cadre du programme de lutte contre la spéculation et pour garantir la disponibilité des produits de grande consommation, l'inspection régionale du commerce de la daïra d'Achaacha, dans la wilaya de Mostaganem a effectué, mardi, une sortie de terrain couvrant plusieurs commerces et points de vente au niveau de la commune de Khadra. En effet, la commission, composée de représentants des services du commerce, de la sûreté et de la gendarmerie nationale, a contrôlé l'approvisionnement en produits essentiels tels que farine, semoule, huile, sucre, lait, légumes, fruits, viandes et produits subventionnés, ainsi que le respect par les commerçants des règles de stockage, de facturation, d'affichage des prix et l'absence de monopole. Les constatations relevées indiquent une disponibilité satisfaisante de la plupart des produits alimentaires de base et un respect majoritaire des obligations légales par les commerçants. Des recommandations ont été formulées pour sensibiliser les commerçants à maintenir l'approvisionnement et respecter les marges légales. Cette inspection confirme que la situation de l'approvisionnement reste stable et rassurante avec une disponibilité notable des produits essentiels. *Tayeb Bey Abdelkader*

ORAN

## Le secteur de l'éducation renforcé par deux nouvelles écoles



Par B. Adda

Le secteur de l'éducation dans la wilaya d'Oran, a été renforcé par la réception de deux nouvelles écoles, l'une au pôle urbain Ahmed Zabana à Misserghine et l'autre au quartier Bouchouicha, dans la commune de Hassi Bounif, a indiqué un communiqué rendu public. Ces infrastructures ont été accueillies avec satisfaction et joie par les élèves et leurs parents, en raison de l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants. À cette occasion, le direc-

teur de l'éducation s'est rendu, mardi, accompagné d'élus, d'inspecteurs de circonscription et de parents d'élèves, à la nouvelle école du chahid « Khemali Bensalem », située au pôle urbain Ahmed Zabana, dans la commune de Misserghine. Cet établissement a accueilli 230 élèves. Le responsable a suivi sur place l'opération de transfert des élèves ainsi que des équipes pédagogiques et administratives vers la nouvelle structure, dans une ambiance marquée par la satisfaction générale face à ce nouvel acquis éducatif, appelé à réduire la pression sur l'école "H-

kimi". Au quartier Bouchouicha, dans la commune de Hassi Bounif, le directeur de l'éducation a inspecté les conditions d'accueil des 170 élèves de la nouvelle école, leur évitant ainsi les déplacements jusqu'à l'école Baghdadi, éloignée de leur quartier. À cette occasion, le responsable a félicité l'ensemble des participants concernés pour cette nouvelle infrastructure éducative, soulignant que les efforts de l'État algérien se poursuivent en vue de rapprocher les établissements scolaires des élèves et d'assurer des conditions optimales de scolarisation.

RELIZANE

## Sept blessés dans une collision à Djidiouia

Sept personnes ont été blessées dans un accident de la route survenu mardi sur la route de wilaya n°07, au niveau de la commune et daïra de Djidiouia, dans la wilaya de Relizane,

ont indiqué des sources concordantes. En effet, selon un communiqué de la Protection civile, les secours sont intervenus aux environs de 19h09 à la suite d'une collision entre

deux véhicules. L'accident a fait sept blessés souffrant de diverses blessures et de chocs. Les victimes ont été prises en charge sur place avant d'être transportées à l'hôpital local. **RA**

MASCARA

## Une femme décède dans un accident de la route

Les services de la Protection civile de la wilaya de Mascara, sont intervenus mardi à 15h30, suite à un accident de la circulation survenu sur la route nationale n°06, au niveau de la com-

mune de Hacine, daïra de Bouhanifia, dans la wilaya de Mascara, a indiqué un communiqué rendu public. L'accident, qui s'est produit suite à une collision impliquant une voiture

et un camion avec remorque, a causé le décès d'une femme âgée de 44 ans. La victime a été transportée au service de conservation des corps de l'hôpital local. **RA**

GHAZAOUET (TLEMCEN)

## Quatre arrestations pour trafic de drogue

Les services de la sûreté de la daïra de Ghazouet, relevant de la sûreté de la wilaya de Tlemcen, ont procédé à l'arrestation de quatre (04) personnes, dont une femme, impliquées dans un trafic

de drogue, a indiqué un communiqué rendu public. L'opération a permis la saisie de plus de 250 grammes de kif traité, de 310 comprimés psychotropes de type prégalbaine, ainsi que la récupé-

ration d'une somme d'argent provenant des revenus du trafic. Après l'accomplissement de toutes les procédures légales, les suspects ont été présentés devant le parquet. **RA**

BETHIOUA (ORAN)

## Première exportation de tôles d'acier de Tosyali

Le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, M. Kamel Rezig, a supervisé, mardi à Oran, le lancement des premières opérations d'exportation de tôles d'acier du complexe Tosyali au titre de l'année 2026, dans le cadre d'une visite effectuée au sein du complexe industriel. M. Alp Tobcuoglu, membre du Conseil d'Administration du complexe Tosyali, a indiqué dans une déclaration à la presse que cette opération consiste en l'expédition simultanée de quatre navires, dont trois quitteront le port d'Arzew et un le port d'Oran, à destination de la Pologne, la Lettonie, l'Italie et la Tunisie. Cette initiative reflète la dynamique que connaît le secteur de l'exportation dans la filière sidérurgique. Il a ajouté que le volume des exportations dans le cadre de cette opération est estimé à 22.000 tonnes de produits sidérurgiques, pour des recettes financières avoisinant 13,5 millions de dollars US. Ces exportations concernent principalement les tôles laminées à chaud et le fil de fer. Le même responsable a également souligné que le groupe est en voie de réaliser une extension dédiée à la production de tôles laminées à froid, galvanisées et peintes, destinées aux industries de l'électroménager et de l'automobile. Lors de cette visite, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, accompagné du wali d'Oran, a insisté sur la nécessité d'achever cette extension dans les plus brefs délais, soulignant que la satisfaction des besoins du marché national demeure une priorité, l'exportation venant en second lieu. Dans le même contexte, le membre du Conseil d'Administration du complexe Tosyali a affirmé que ces investissements, qui reposent sur des technologies de pointe, permettront de produire un acier de haute qualité et à forte valeur ajoutée, contribuant ainsi à la réduction des importations et au renforcement des exportations nationales. Il a également annoncé que les unités de production de tôles laminées à froid entreront en exploitation à partir du mois de septembre prochain, saluant le suivi rigoureux accordé par les pouvoirs publics au dossier de l'exportation.

TIGHENNIF (MASCARA)

## Arrestation de trois cambrioleurs

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes dans le secteur de compétence, notamment les atteintes aux personnes et aux biens, les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Tighennif (wilaya de Mascara), ont procédé à l'arrestation de trois (03) individus, âgés entre 20 et 27 ans, suspectés dans une affaire de constitution d'une association de malfaiteurs en vue de commettre des vols, avec récupération des objets volés, a indiqué un communiqué rendu public. Les faits, survenus la semaine dernière, font suite à des plaintes de citoyens signalant des vols commis à l'intérieur de leurs domiciles. Les biens dérobés concernaient deux téléviseurs de 55 et 32 pouces, un récepteur numérique, des ustensiles ménagers, deux chauffages, du matériel de soudure et des pinces, un appareil de lavage de voitures à eau ainsi qu'un appareil de nettoyage à air. La police judiciaire a alors ouvert une enquête après avoir informé M. le Procureur de la République près le tribunal de Tighennif. Les investigations ont permis d'identifier les suspects, résidant dans la commune de Tighennif. Un plan élaboré a conduit à leur arrestation. En vertu de mandats de perquisition délivrés par M. le Procureur de la République, leurs domiciles ont été fouillés, permettant la récupération de l'ensemble des objets volés, ainsi que la saisie des outils utilisés dans les vols, à savoir : une cagoule noire, une lampe frontale, un coupe-métal, une barre en fer, une pince et une arme blanche prohibée (couteau). À l'issue de l'enquête, un dossier de procédure judiciaire a été constitué à l'encontre des suspects, lesquels ont été présentés par devant M. le Procureur de la République près le tribunal de Tighennif. Le dossier a ensuite été transmis au juge d'instruction, qui a prononcé un mandat de dépôt à l'encontre de deux (02) suspects, tandis que le troisième a été placé sous contrôle judiciaire. **B. Adda**

**République Algérienne Démocratique et Populaire**  
**Wilaya de RELIZANE**  
**Direction des Travaux Publics**  
**NIF- DTP = 40801500048023**  
**Avis D'appel D'offre ouvert**  
**Avec Exigence de Capacités Minimales**  
**N19 / 2025**

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux concernant le projet :

**OPERATION : ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA - EXERCICE 2026**  
**(W.RELIZANE)**

- LOT 01 : ENTRETIEN DU CHEMIN DE WILAYA N° 12 DU PK(14+000) AU PK(19+500) SUR 05,5 KM.
- LOT 02 : ENTRETIEN DU CW 16 DU PK 04+000 AU PK 08+400 SUR 4,400 KMS.
- LOT 03 : ENTRETIEN DU CHEMIN DE WILAYA N° 34 DU PK(05+000) AU PK(10+000) SUR 05 KM.
- LOT 04 : ENTRETIEN DU CHEMIN DE WILAYA N° 13 DU PK(46+500) AU PK(51+000) SUR 4,5 KM.
- LOT 05 : ENTRETIEN DE L'OUVRAGE D'ART SIS SUR CW 07 AU PK:76+200.

**Capacités minimales exigées :**

Les capacités techniques, professionnelles et financières des candidats et soumissionnaires doit être vérifié avant de procéder à l'évaluation des offres techniques par application des dispositions de l'article 54 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 43 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics. L'appel d'offres faisant l'objet du présent cahier des charges est réservé uniquement aux entreprises et de droit Algérien remplissant les conditions minimales d'éligibilités suivantes :

**1/ Capacités Professionnelles :**

**Pour les LOTS 1, 2, 3, 4**

L'entreprise doit avoir le Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie SIX (06) ou plus, activité principale « Travaux Publics », en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

**Pour Le LOT 05**

L'entreprise doit avoir le Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie CINQ (05) ou plus, activité principale « Travaux Publics » (code 345-4211), en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

**2/ Capacités techniques :**

**Pour les LOTS 1, 2, 3, 4**

Ayant réalisé au moins un projet routier ou plus dont les quantités cumulées de : Travaux d'entretien (RN,CW,CC) du même nature (terrassement +BB) sur 3 km doit être justifier par l'attestation de bonne Exécution délivrée par Le service contractant.

Ayant une Centrale d'enrobé implanté dans un rayon de moins 120km

Le lieu d'installation du Centrale d'enrobé doit être indiqué dans le dossier de soumission justifié par PV de constat d'huissier de justice (ceci inférieur à six (06) mois à compter de la date d'ouverture).

**Pour Le LOT 05**

Les entreprises ayant réaliser au moins un projet de même nature ( joint de chaussée sur ouvrage d'art ) doit être justifier par l'attestation de bonne Exécution délivrée par Le service contractant.

07	- Une copie de registre de commerce électronique.
08	- Numéro d'identification fiscale (NIF).
09	- Extrait de rôle apuré joint avec engagement de paiement des dates + calendrier de paiement le cas échéant.
10	Références professionnelles de l'entreprise délivrées par des maîtres d'ouvrage. ( Ayant réalisé au moins un projet routier ou plus dont les quantités cumulées de : Travaux d'entretien ( RN,CW,CC) du même nature (terrassement +BB) sur 3 km doit être justifier par l'attestation de bonne Exécution délivrée par Le service contractant pour lot 01,02,03,04. Les entreprises ayant réaliser au moins un projet de même nature ( joint de chaussée sur ouvrage d'art ) pour LOT 05.
11	- Les bilans des trois dernières années 2022-2023-2024 visé par les organismes concernés (service des impôts- comptable agréé)
12	- Attestation d'identification bancaire (RIB)
13	- Copie de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, ou du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
14	- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux année 2023, pour les sociétés de droit algérien (EURL, SNC, SARL, SPA).

**2- L'offre technique contient :**

N°	PIECE DEMENDE
01	- Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint), dûment remplie, datée, signée pour chaque lot.
02	- Les pièces justificatives pour les Moyens humains cité dans Mémoire Technique Justificatif. Pour les cadres : par les diplômes+ affiliation CNAS individuel + attestation de travail. Pour les ouvriers : par affiliation CNAS individuel
03	Moyens matériels : Justifiés par - pour le matériels roulants : les cartes grises + police d'assurance + contrôle technique. - pour le matériels non roulants : factures d'achat + PV de constat d'huissier de justice récent délai inférieur à six (06) mois à compter de la date d'ouverture.
04	-La lettre d'engagement pour les moyens humains et matériels à mettre à la disposition du projet proposé (modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
05	- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
06	- un planning respectant les délais d'exécution.
07	- Mémoire Technique Justificatif, dûment remplie, datée, signée (selon modèle ci-joint).
08	- P.V de visite du site (selon modèle ci-joint).

**3/Capacités financière :**

**Pour les LOTS 1, 2, 3, 4**

Les entreprises ayant réalisé au moins d'un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières 2022, 2023,2024 supérieurs ou égale 70 000 000.00 DA TTC pour les LOTS 01 et 02 et 40 000 000.00 DA TTC pour LOT N°03 et 04 visé par les organismes concernés (service des impôts- comptable agréé)

**Pour les LOTS 05**

Les entreprises ayant réalisé au moins d'un chiffre d'affaire moyen des 03 dernières 2022, 2023,2024 supérieurs ou égale 10 000 000.00 DA TTC visé par les organismes concernés (service des impôts- comptable agréé).

NB : Les entreprises crée nouvellement (moins de trois -03- ans), le moyen de chiffre d'affaires des années d'activité sera prendre en considération, pour les entreprises débutantes (une année d'activité) le chiffre d'affaire de cette dernières sera prendre comme référence.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de : LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE, SISE A : CITE INTISSAR - RELIZANE.

- Seules les personnes dûment mandatées par l'entreprise peuvent retirer le dossier de soumission.

L'offre comprendra toutes les pièces et documents qui seront mis dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées et fermées, qui porteront la mention selon le contenu : la première contiendra dossier de candidature - offre technique, et l'offre financière. Le tout sera mis dans une même enveloppe cachetée et fermée dite "enveloppe intérieure". Portant la mention : à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offre n 19/2025 - objet de l'appel d'offre.

**OPERATION : ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA - EXERCICE 2026**  
**(W.RELIZANE)**

- LOT 01 : ENTRETIEN DU CHEMIN DE WILAYA N° 12 DU PK(14+000) AU PK(19+500) SUR 05,5 KM.
- LOT 02 : ENTRETIEN DU CW 16 DU PK 04+000 AU PK 08+400 SUR 4,400 KMS.
- LOT 03 : ENTRETIEN DU CHEMIN DE WILAYA N° 34 DU PK(05+000) AU PK(10+000) SUR 05 KM.
- LOT 04 : ENTRETIEN DU CHEMIN DE WILAYA N° 13 DU PK(46+500) AU PK(51+000) SUR 4,5 KM.
- LOT 05 : ENTRETIEN DE L'OUVRAGE D'ART SIS SUR CW 07 AU PK:76+200.

**Le dossier de candidature contient :**

Une déclaration de candidature ; le soumissionnaire atteste qu'il :

N°	PIECES DEMENDES
01	- Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée (selon modèle).
02	- Une déclaration de probité dûment remplie, datée, signée (selon modèle)
03	- Les statuts pour les sociétés (EURL, SNC, SARL, SPA) ;
04	- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
05	- Attestation de mise à jour auprès de la (CNAS, CASNOS, CACOBATH) récent valide. (en cours validité pendant la date d'ouverture).
06	- L'entreprise doit avoir le Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie SIX (06) ou plus, activité principale « Travaux Publics » pour lot 01 .02 .03.04 , en cours de validité à la date d'ouverture des plis - L'entreprise doit avoir le Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie CINQ (05) ou plus, activité principale « Travaux Publics » (code 345-4211), en cours de validité à la date d'ouverture des plis

**3. L'offre financière contient :**

- la lettre de soumission (selon modèle ci-joint), dûment remplie, datée, signée
- le bordereau des prix unitaires (BPU) dûment remplie, datée, signée
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) dûment remplie, datée, signée

La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la date de la première publication de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou le journal électronique.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal le jour de dépôt des offres est différé jusqu'au jour ouvrable suivant

l'heure limite de dépôt des offres : de 08 h 00 mn à 13 h 00 mn.

L'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres à 13 h 00 mn.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03) trois mois à compter de la date d'ouverture des plis

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis à la date et l'heure sus citées.

PLAN NATIONAL D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES :

# Kaouter Krikou souligne l'importance de la formation

**La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou a affirmé, à Alger, que le Plan national d'adaptation aux changements climatiques (PNA) en cours d'élaboration sous la supervision du ministère de l'implication de plusieurs secteurs, contribuera à renforcer les capacités nationales en la matière, soulignant l'importance de la formation des acteurs du domaine écologique et des collectivités locales dans le cadre de ce plan.**



Lors d'une visite de travail au siège de l'Office national de la météorologie (ONM) à Alger, la ministre a déclaré que ce plan repose sur plusieurs dimensions, à savoir économiques, sociales et écologiques, ce qui requiert l'implication des acteurs locaux, des collectivités locales et de la société civile en vue de sa mise en œuvre sur le terrain. Elle a, en outre, souligné que le plan s'appuie sur une large coordination regroupant les secteurs de l'agriculture, les ressources hydriques, de l'énergie, de l'enseignement supérieur, de la santé et de l'habitat, dans le cadre des travaux du Comité national Climat (CNC), en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, ainsi qu'avec la Délégation nationale aux risques majeurs. Dans le cadre de ce projet, le ministère a lancé, au début du mois courant, des sessions de formation afin de renforcer les compétences des acteurs locaux, des collectivités locales

et de la société civile, a fait savoir la ministre, précisant que ces formations couvrent, dans une première phase, 28 wilayas dans le but de consolider les connaissances et les capacités liées aux mécanismes d'adaptation aux changements climatiques. A cette occasion, la ministre a mis en avant le rôle central de l'ONM, en tant qu'instrument fondamental de soutien et d'orientation des politiques nationales en matière d'adaptation aux changements climatiques, compte tenu des moyens humains et matériels dont il dispose, notamment le réseau national de surveillance, composé de 85 stations pour l'observation en temps réel des conditions météorologiques et des climatiques, contribuant ainsi à l'alerte précoce et à la gestion des risques en temps opportun. De son côté, Samir Grimes, expert chargé de l'élaboration du PNA, a affirmé que ce document en cours d'élaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la contri-

bution d'une équipe d'experts algériens représentant plusieurs domaines, vise à renforcer les capacités nationales en matière de protection du climat tout en développant la coordination entre les différents secteurs. Selon l'expert, le plan prévoit également l'ingénierie financière pour l'adaptation aux changements climatiques, soulignant que le coût financier de la mise en œuvre des mécanismes d'adaptation permet d'éviter à l'Etat des charges exorbitantes liées aux changements climatiques et environnementaux et aux risques qui en découlent. A cet égard, M. Grimes a rappelé que l'Algérie avait pris plusieurs mesures et mis en œuvre de nombreux projets pour assurer sa sécurité environnementale, tels que le programme national de dessalement de l'eau de mer et la réhabilitation du Barrage Vert selon une approche environnementale, économique et sociale, ainsi que le développement de l'agriculture saharienne et des énergies renouvelables.

## ACCIDENTS DE LA ROUTE

### 25 morts et 1282 blessés en une semaine

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 1282 autres ont été blessées dans 1165 accidents de la route survenus entre les 4 et 10 janvier, dans plusieurs wilayas, a indiqué, mercredi, un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Adrar avec 5 morts et 18

blessés dans 12 accidents de la route, précise la même source. Concernant les accidents liés aux intoxications au monoxyde de carbone émanant des appareils de chauffage et chauffage, les secours de la Protection civile ont pris en charge 77 personnes incommodes par ce gaz, déplorant toutefois le décès de 7 personnes

dans les wilayas de Blida, Annaba, Bordj Bou Arreridj et Djelfa. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué 888 interventions pour l'extinction de 520 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (89 incendies), Blida (37) et Oran (36).

## SÉTIF

### Le Salon national de l'emploi à partir de samedi prochain

Le Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat sera organisé du 17 au 19 janvier courant dans la wilaya de Sétif, sous le slogan "Les compétences de l'Est au service de l'industrie nationale", avec la participation d'une quarantaine d'exposants, indique mardi un communiqué des organisateurs. Organisée sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, cette manifestation vise à "débatte des thématiques liées aux métiers d'avenir, notamment l'innovation, l'industrie et les compétences régionales, en phase avec les défis du secteur industriel", précise le communiqué. "Plus de 40 exposants prendront part au Salon, dont des entreprises locales et internationales, des organismes de formation, des start-up et des incubateurs, ainsi que des universités et des clubs scientifiques". Le Salon est destiné aux acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur, aux start-up, aux incubateurs et dispositifs de soutien, aux entreprises industrielles et technologiques, ainsi qu'aux étudiants en quête d'emploi et aux porteurs de projets. Les organisateurs ont souligné que la 20e édition du Salon se tiendra dans la ville de Sétif, une initiative ambitieuse visant la décentralisation des activités afin de rapprocher les dynamiques nationales des écosystèmes régionaux, de renforcer l'intelligence collective des régions et de réunir les professionnels des wilayas de l'est du pays. Il s'agit également de renforcer les compétences locales et d'encourager l'entrepreneuriat régional en se concentrant sur les secteurs d'avenir, l'industrie électronique, les techniques appliquées et les compétences personnelles". Le programme de cet événement comprendra des activités innovantes, telles que la journée du défi consacrée à la présentation des meilleurs plans d'affaires proposés par les jeunes chercheurs et étudiants algériens pour transformer une idée innovante en une start-up prometteuse sous forme de concours organisé par l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (ANVREDET), en se basant sur des critères de créativité, de faisabilité et d'impact, d'extensibilité et de compatibilité stratégique. A cela s'ajoute l'organisation d'ateliers de recrutement, de sessions de discussion intelligente, de parcours de développement professionnel et de compétences professionnelles. Il comprend également des séminaires et des rencontres avec des experts internationaux, selon la même source.

## DIPLÔMÉS DES INSTITUTS SPÉCIALISÉS :

### Campagne de promotion de l'esprit entrepreneurial à Alger

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a lancé, mardi, une campagne de sensibilisation et d'information au profit des diplômés des instituts nationaux spécialisés de la formation et de l'enseignement professionnels, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de promotion de l'esprit entrepreneurial, indique un communiqué de l'Agence. Cette campagne médiatique, organisée par l'antenne NESDA de la région d'Alger Centre, sous le slogan "Une formation spécialisée pour des projets entrepreneuriaux réussis", s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale visant à promouvoir l'esprit entrepreneurial et à activer le rôle des micro-entreprises dans le tissu économique, précise le communiqué. L'opération de sensibilisation a débuté, mardi, à l'Institut national spécialisée de formation professionnelle (INSFP) "Mohamed Tayeb Boucenna", situé à Hussein Dey, ajoute la même source, soulignant qu'elle se poursuivra mercredi à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle des travaux publics et du bâtiment (ITTPB) à Kouba, puis jeudi prochain à l'INSFP "Moudjahid El Hadi Djeddaï" à Ben Aknoun. Cette initiative vise à jeter des ponts de communication directe avec les étudiants et stagiaires, notamment les porteurs d'idées et de projets innovants, afin de les orienter vers le monde de l'entrepreneuriat selon une vision économique durable. Lors de cette opération, l'accent sera mis sur la présentation des avantages fiscaux et des mécanismes de financement offerts par l'Agence au profit des diplômés du secteur de la formation professionnelle, en plus de l'organisation de sessions de formation spécialisée en gestion et en management entrepreneurial, en vue de permettre aux jeunes d'acquérir les compétences fondamentales. La campagne prévoit, en outre, la fourniture d'un accompagnement technique et des conseils nécessaires à la transformation des idées en projets économiques réussis, avec l'adoption d'un système de suivi ultérieur garantissant la pérennité et la durabilité de ces projets, note le communiqué.

*Reflexion*  
**www.reflexion.dz**



## *Contact*

Tel : 045 413 3 22

0555 850 858

Fax : 045 413 655

Email : [redacreflexion@yahoo.fr](mailto:redacreflexion@yahoo.fr)

[redacreflexion@gmail.com](mailto:redacreflexion@gmail.com)

Web : [www.reflexion.dz](http://www.reflexion.dz)



PAROTIDITE :

# Comment soigner cette infection des glandes salivaires ?

**La parotidite est une inflammation de la glande parotide, la plus volumineuse des glandes salivaires, situées au-dessous et en avant de chaque oreille.**

Identifier la cause pour le bon traitement Origine virale (ex: Oreillons) : Le traitement est uniquement symptomatique. On traite la douleur et la fièvre avec du paracétamol. Les antibiotiques sont inutiles ici. Origine bactérienne : Elle se manifeste souvent par une douleur vive, une rougeur et parfois du pus dans la bouche. Un traitement par antibiotiques prescrit par un médecin est indispensable. Lithiase (Calcul salivaire) : Si un petit "caillou" bouche le canal, la glande gonfle surtout au moment des repas. Les soins à domicile (en complément) Pour soulager la douleur et favoriser l'évacuation de la salive : Hydratation intense : Boire beaucoup d'eau pour fluidifier la salive. Stimuler la salivation : Sucrer des bonbons acides ou des tranches de citron peut aider à "débloquer" la glande et évacuer l'infection. Compresses chaudes : Appliquez des linges chauds et humides sur la zone gonflée plusieurs fois par jour pour



réduire la douleur. Massages doux : Masser la glande de l'oreille vers la joue pour aider le flux salivaire. Quand consulter en urgence ? Prenez rendez-vous rapidement si : La fièvre est élevée ou persistante. Le gonflement s'étend vers le

cou. Vous avez des difficultés à ouvrir la bouche ou à avaler. La zone est très rouge, chaude et tendue. Note importante : Si vous suspectez les oreillons (fréquents chez l'enfant non vacciné), isolez le patient pour éviter la contagion.

## Mal aux reins : quand faut-il consulter ?

Voici les situations qui imposent une consultation : Si la douleur est brutale et accompagnée de l'un des signes suivants : Douleur insupportable : Une douleur intense, souvent d'un seul côté, qui part du dos et irradie vers l'aîne (signe typique d'une colique néphrétique liée à un calcul). Fièvre et frissons : Associés à une douleur rénale, ils peuvent indiquer une pyélonéphrite (infection grave du rein). Anurie : Si vous n'arrivez plus du tout à uriner depuis plusieurs heures. Symptômes digestifs : Nausées ou vomissements incoercibles liés à la douleur. Consulter rapidement (sous 24h à 48h) Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant si : Présence de sang dans les urines : Même si la douleur est modérée (hématurie). Brûlures urinaires : Vous avez envie d'uriner souvent et cela brûle. Urines troubles ou odorantes : Signe potentiel d'infection. Œdèmes : Vos jambes, vos chevilles ou vos paupières gonflent de manière inhabituelle. Consulter pour un bilan de fond, Si la douleur est sourde et persistante, une consultation est nécessaire pour vérifier la fonction rénale, surtout si : Vous êtes diabétique ou souffrez d'hypertension artérielle. Vous consommez régulièrement des anti-inflammatoires (type ibuprofène), qui sont toxiques pour les reins à long terme. Comment différencier "mal au dos" et "mal aux reins" ? Le mal de dos (Lumbago) : La douleur augmente avec les mouvements, les changements de position ou le port de charges. Elle s'atténue souvent au repos. Le mal aux reins : La douleur est souvent profonde, constante, et ne change pas, que vous soyez assis, debout ou allongé.

## Déséquilibre de l'oreille interne : symptômes, que faire ?



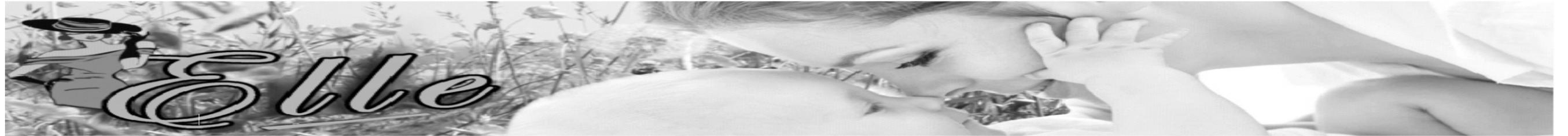
Un déséquilibre de l'oreille interne survient lorsque le système vestibulaire, garant de votre équilibre, transmet des informations erronées au cerveau. la prise en charge est très efficace grâce à la rééducation spécialisée. Les signes varient selon l'intensité mais incluent généralement : Vertiges rotatoires : Sensation que la pièce tourne autour de vous ou que vous tournez vous-même. Instabilité : Sensation d'être "ivre", tangage ou démarche ébrieuse. Signes neurovégétatifs : Nausées, vomissements et sueurs froides. Signes auditifs (parfois) : Sensation d'oreille bouchée, acouphènes ou baisse d'audition (souvent associés à la Maladie de Ménière). Nystagmus : Mouvements saccadés et involontaires des yeux. VPPB (Vertige Paroxystique Positionnel Bénin) : Déclenché par un changement de position de la tête, dû à de petits cristaux (otolithes) déplacés. Névrite vestibulaire : Inflammation du nerf de l'équi-

libre, souvent d'origine virale. Labyrinthite : Infection de l'oreille interne souvent liée à une otite mal soignée. Mettez-vous en sécurité : Asseyez-vous ou allongez-vous immédiatement pour éviter une chute. Fixez un point immobile : Cela aide le cerveau à recalibrer les informations visuelles. Consultez un médecin : Un généraliste ou un ORL réalisera des tests (comme la manœuvre de Dix et Hallpike) pour identifier l'origine du vertige. Manœuvres libératoires : Pour le VPPB, le médecin effectue une bascule précise de la tête pour remettre les cristaux en place. L'effet est souvent spectaculaire et immédiat. Rééducation vestibulaire : Pratiquée par un kinésithérapeute spécialisé, elle utilise des fauteuils rotatoires ou de la réalité virtuelle pour rééduquer le cerveau. Médicaments : Des anti-vertigineux (type bétahistine) ou des anti-nauséux peuvent être prescrits en phase aiguë.

## Microtie de l'oreille : cause, opération, comment soigner ?

La microtie est une malformation congénitale de l'oreille externe où le pavillon (la partie visible de l'oreille) est incomplètement développé, voire absent (anotie). Les avancées en chirurgie reconstructive et en aides auditives permettent une prise en charge très complète. Dans la majorité des cas, la cause exacte reste inconnue. On sait toutefois que : Elle survient durant les premières semaines de grossesse, lors de la formation de l'oreille. Ce n'est généralement pas héréditaire (cas sporadiques). Elle peut être isolée ou associée à d'autres syndromes (comme le syndrome de Goldenhar). Une interruption de l'apport sanguin ou certains facteurs environnementaux durant la gestation sont parfois suspectés. Le traitement est double : il concerne l'esthétique (le pavillon) et l'audition (le conduit auditif est souvent fermé, c'est l'atresie). L'opération chirurgicale (Reconstruction) Il existe trois techniques principales en 2026 : Reconstruction autologue (Cartilage costal) : Le chirurgien prélève du cartilage sur les côtes de l'enfant pour sculpter une nouvelle oreille. Elle se pratique généralement entre 8 et 10 ans, quand le cartilage est suffisant.

C'est la méthode de référence car elle utilise les tissus du patient. Prothèse en polyéthylène (Medpor/Omnipore) : Une structure synthétique est recouverte par les tissus de l'enfant. Cette opération peut se faire plus tôt (dès 4-5 ans). Épithèse (Prothèse amovible) : Une oreille en silicone fixée par des aimants ou des implants. C'est une solution esthétique sans chirurgie lourde de reconstruction. Si l'oreille interne fonctionne mais que le conduit est bouché : Implants à conduction osseuse : Des dispositifs (type BAHA) captent le son et le transmettent par vibration à l'os du crâne. Chirurgie de canalisation : Création d'un conduit auditif, bien que cette intervention soit plus complexe et moins systématique que les aides auditives. Dès la naissance : Réaliser un bilan auditif complet (PEA - Potentiels Évoqués Auditifs) pour vérifier l'audition de l'autre oreille et de l'oreille interne du côté atteint. Suivi multidisciplinaire : Consultation avec un ORL spécialisé, un chirurgien plasticien et un audioprothésiste. Accompagnement psychologique : Essentiel pour l'enfant au moment de l'entrée à l'école pour gérer l'image de soi.



### 3 astuces insolites pour nettoyer vos sièges de voiture à la perfection

Voici trois astuces insolites et efficaces pour redonner de l'éclat aux sièges de votre voiture. La mousse à raser pour les taches de tissus : Appliquez de la mousse à raser blanche classique (pas de gel) sur la tache. Laissez agir 15 minutes, puis frottez doucement avec une brosse souple avant d'éponger avec un chiffon humide. C'est un détachant textile redoutable. La pierre d'argile pour le cuir et le similicuir : Utilisez une éponge légèrement humide imprégnée de pierre d'argile. Passez-la sur vos sièges sans trop frotter. Ce produit natu-

rel déloge la saleté incrustée dans les grains du cuir sans l'agresser, contrairement à certains produits chimiques. Le vinaigre blanc et le liquide vaisselle en version "vapeur" : Mélangez 500 ml de vinaigre blanc, 200 ml d'eau tiède et une cuillère à soupe de liquide vaisselle dans un vaporisateur. Vaporisez les sièges, laissez agir 10 minutes, puis frottez avec une brosse. Terminez en passant un gant de toilette imbibé d'eau très chaude pour rincer et "aspirer" les résidus par capillarité. Pour un nettoyage en profondeur avec du matériel professionnel,

## Comment styliser une robe noire en hiver ?

Elle fait partie des intemporels de la mode. la petite robe noire traverse les décennies et les dressings des femmes sans jamais prendre une ride. Elle s'adapte à la tendance du moment, sans cesse revisitée par les grands couturiers et les enseignes de prêt-à-porter. Et comme le noir est une couleur facile à porter, la robe noire nous accompagne toute l'année, même l'hiver. robe longue noire et bottes violettes Une robe noire simple et élégante pour la journée. Pendant l'hiver, ne renoncez pas à porter vos robes préférées. Votre robe noire peut vous accompagner toute la journée, jusqu'au bureau. Choisissez un modèle sobre, avec un col rond, qui se montrera aussi discret qu'élégant. La robe noire d'hiver vous évite tous les fashion faux pas. elle est facile à associer et s'adapte à toutes les situations. De nombreux modèles sont disponibles. dans votre collection hiver, invitez une robe en jersey courte et ajustée à la taille. Pour être sûre de ne pas avoir froid, optez pour un modèle avec des manches longues ou ¾. Si elle est munie de manches courtes, pensez à avoir avec vous un gilet ou un blazer. Une robe noire à bretelle, voire bustier, pourra se porter par-dessus un chemisier blanc pour un style sans fausse note de goût. une robe noire chic et féminine pour sortir le soir la robe noire est la tenue de soirée idéale. Le noir rime en effet toujours avec élégance et féminité. si vous sortez entre amis, adoptez une robe courte et évasée. Les robes moulantes seront encore plus glamour ; et le noir a tendance à affiner les formes, alors ne vous en privez pas. Pour une tenue de gala, une robe longue est souvent privilégiée. Avec un beau décolleté, devant ou dans le dos, une fente sur le côté et une matière fluide, elle sublime votre silhouette et votre allure. Une robe noire en crêpe, vaporeuse avec des plumetis et des volants, ceinturée à la taille, peut également vous accompagner lors d'une soirée habillée. Les coupes asymétriques, par exemple plus longue devant que derrière ou avec un côté plus long que l'autre, sont aussi très tendance. Autre tendance, la robe cache-cœur ou portefeuille. Elle marque bien la taille tout en offrant un joli décolleté. Ce modèle se montre à la fois romantique et sexy, idéal pour un rendez-vous amoureux par exemple. Les robes noires en dentelle se prêtent aussi très bien à une sortie, tant elles sont romantiques et féminines.



## Dolma en sauce blanche



**Ingédients:** 4 courgettes 6 pommes de terre 500 g de viande hachée 500 g de viande d'agneau en morceaux 1 gros oignon Mélange huile de tournesol/smen (beurre clarifié ou ghee) 1 bâton de cannelle 1 c à c de cannelle en poudre 1 poignée de riz 2 poignées de pois chiches mis à tremper la veille 1 œuf Sel Poivre blanc de préférence 1 beau bouquet de persil frais.

**Préparation:** Grattez les courgettes légèrement, coupez-les en 2 et videz-les en creusant, ne pas aller jusqu'au fond. Épluchez les pommes de terre, creusez-les également. Préparez la farce en mélangeant la viande hachée avec le riz et l'œuf, assaisonnez de sel, de poivre et d'un peu de cannelle. Ajoutez 1 c à s de persil haché bien pétrir le tout. Farcir les légumes sans trop appuyer car la farce va gonfler durant la cuisson, les courgettes risquent de éclater. Fabriquer des boulettes avec le reste de farce. Dans un faitout, faites chauffer le mélange huile/smen. Faites revenir l'oignon, ajoutez les morceaux de viande, le sel, le poivre, la cannelle en poudre et le bâtonnet. Faites revenir, ajoutez la moitié du bouquet de persil, arrosez d'eau. Plongez les pois chiches et faites cuire. Environ 20 minutes avant la fin de cuisson de la viande, incorporez les légumes farcis et les boulettes de viande hachée. Surveillez la cuisson les légumes ne doivent pas trop cuire au risque de se désagréger, la viande hachée non plus elle devient dure. Une fois la cuisson terminée, parsemez de persil haché.



## 4 astuces de pro pour bien préparer sa peau avant le maquillage lorsqu'il fait très chaud

Pour bien préparer votre peau avant le maquillage lorsqu'il fait très chaud, concentrez-vous sur le nettoyage, l'hydratation légère, la protection solaire et l'application d'une base fixante (primer) pour un fini mat et durable. Voici quatre astuces de pro : Nettoyage en douceur : Commencez toujours par laver votre visage avec un nettoyant doux et non comédogène ou un gel nettoyant pour éliminer l'excès de sébum et la transpiration accumulés. Une peau propre est essentielle pour que le maquillage adhère correctement et ne glisse pas. Exfoliation hebdomadaire : Exfoliez votre peau une à deux fois par semaine pour retirer les cellules mortes, lisser le grain de peau et permettre une application uniforme du fond de teint. Hydrater avec des Formules Légères Priorité à l'hydratation : N'ignorez pas l'étape de l'hydratation, même si votre peau est grasse. Une peau bien hydratée évite la surproduction de sébum. Texture gel ou sans huile : Optez pour un hydratant léger, sans huile et à base d'eau qui pénètre rapidement sans laisser de film gras. 3. Appliquer une Protection Solaire Adaptée Un écran solaire indispensable : Protéger sa peau du soleil est crucial, mais choisissez une formule légère et non grasse avec un SPF d'au moins 30. Laissez absorber : Appliquez la crème solaire après votre hydratant et laissez-la pénétrer complètement pendant une ou deux minutes avant de passer au maquillage pour une meilleure tenue.

## Anémie du nourrisson : comment la reconnaître et la traiter ?



Les signes peuvent être discrets au début, mais certains indicateurs doivent alerter : Signes physiques : Pâleur de la peau, des muqueuses (lèvres, gencives) et de l'intérieur des paupières. On peut aussi observer une peau sèche ou des ongles cassants. Comportement : Une fatigue inhabituelle, une apathie ou une irritabilité marquée (enfant « difficile »). Alimentation : Un nourrisson qui peine à téter, présente un manque d'appétit ou une croissance ralentie. Santé générale : Une sensibilité accrue aux infections répétées. Carence en fer : La cause

la plus courante, souvent liée à une diversification alimentaire tardive ou pauvre en fer. Anémie physiologique : Une baisse normale du taux d'hémoglobine survient vers l'âge de 2 à 3 mois, plus marquée chez les prématurés. Autres causes : Pertes de sang, destruction accélérée des globules rouges (hémolyse) ou maladies chroniques. Traitement et prévention Le traitement est prescrit par un médecin après une analyse de sang (NFS). Supplémentation en fer : Utilisation de sirops ou gouttes de fer. À noter qu'en janvier 2026, certains produits

comme le Tardyferon Nourrissons voient leur disponibilité évoluer ; demandez conseil à votre pharmacien pour une alternative. Privilégier le lait maternel ou un lait infantile enrichi en fer. Introduire dès 6 mois des aliments riches en fer : céréales infantiles enrichies, purées de viande, légumes verts ou légumineuses. Éviter le lait de vache comme source principale de lait avant l'âge de 1 an. Cas sévères : Si le taux d'hémoglobine descend sous les 8 g/dl, une hospitalisation pour transfusion sanguine peut être nécessaire.

## Que faire quand un enfant ne veut plus aller à l'école ?

Lorsqu'un enfant refuse d'aller à l'école en 2026, il est essentiel d'agir avec empathie sans pour autant laisser la situation s'installer. Voici les étapes clés pour réagir efficacement : Identifier la cause réelle Le refus n'est souvent qu'un symptôme. Essayez de comprendre s'il s'agit de : Anxiété de séparation : Difficulté à quitter les parents, fréquente chez les plus jeunes. Difficultés sociales : Harcèlement, sentiment d'isolement ou timidité excessive. Refus scolaire anxieux (phobie scolaire) : Une peur irrationnelle de l'école liée à la performance ou à l'environnement. Fatigue ou désintérêt : Un manque de sommeil ou une inadéquation pédagogique. Adopter la bonne attitude Validez ses émotions : Montrez que vous comprenez sa détresse sans forcément céder immédiatement. Dites par exemple : « Je vois que tu es inquiet et que c'est difficile pour toi ». Évitez la force physique ou les cris : Cela risque d'aggraver l'anxiété sur le long terme. Utilisez des outils de dédramatisation : Pour les petits, des livres ou des rituels (comme dessiner un cœur sur la main) peuvent aider à la séparation. Collaborer avec l'établissement Prenez rendez-vous avec l'enseignant : Discutez de ce qui se passe en classe pour voir si le comportement de l'enfant change une fois sur place. Sollicitez le personnel référent : Infirmière scolaire, psychologue de l'Éducation nationale ou médecin scolaire peuvent être des alliés précieux. Aménagements : Si le blocage est sévère, un retour progressif peut être envisagé avec l'équipe pédagogique. Si le refus persiste plus de quelques jours ou s'accompagne de signes physiques (maux de ventre, vomissements), consultez : Un pédiatre ou généraliste : Pour écarter une cause physique et obtenir un certificat si nécessaire. Un psychologue ou pédopsychiatre : Pour traiter l'anxiété sous-jacente.





L'ÉCOLOGIE,  
ON LE DIT.  
ON LE FAIT!

**STOP**

Réduisons-vite  
nos déchets !

algérie  
**ÉCOLOGIE**  
Changeons de rythmes



## Scio, le spectromètre de poche révolutionnaire



Développé par la start-up Consumer Physics, Scio est un spectromètre de poche qui permet de scanner des matériaux ou des objets physiques pour en connaître la composition moléculaire. Dans un premier temps, il servira à analyser des plantes, de la nourriture ou des médicaments. Mais ses futures applications pourraient être beaucoup plus vastes... Connaître la valeur nutritionnelle d'un aliment, la maturité d'un fruit, le taux d'alcool ou de sucre d'une boisson, la composition d'un médicament, etc., tout cela en les scannant à l'aide d'un appareil à peine plus gros qu'une clé USB. Voici ce que propose la jeune pousse israélienne Consumer Physics grâce au spectromètre miniature qu'elle s'apprête à commercialiser. Scio, tel est son nom, repose sur la technologie de spectroscopie proche infrarouge, largement employée dans la recherche scientifique. Consumer Physics est parvenue à miniaturiser la configuration et à réduire considérablement son coût de production pour en faire un produit grand public simple d'usage et abordable. L'une des clés de cette miniaturisation réside dans les algorithmes de traitement des informations qui sont exécutés depuis une plateforme de cloud computing. Sur son smartphone, l'utilisateur commence par sélectionner l'application mobile correspondant au type d'analyse qu'il souhaite effectuer, puis il scanne l'objet de son choix avec Scio. L'appareil émet une lumière infrarouge à une longueur d'onde spécifique qui va refléter la signature moléculaire.

## Le robot humanoïde de Tesla montre ses capacités



Tesla avait présenté une vidéo montrant les capacités du Tesla Bot, son robot humanoïde dans différentes situations. Lors de la conférence des actionnaires de Tesla, Elon Musk n'a pas fait qu'évoquer le futur des projets d'automobiles électriques de la marque. Alors qu'il n'en parlait plus depuis la fin de l'année dernière, il a également remis en avant son projet de robot humanoïde Optimus. Rebaptisé Tesla Bot, le robot a été présenté en action dans différentes situations dans une vidéo. Ce robot, censé ressembler à un humain, est conçu pour remplacer les travailleurs

réalisant des tâches répétitives, ennuyeuses ou parfois dangereuses. Le robot s'était montré timidement lors du Tesla AI Day en Californie en octobre. Il s'agissait du prototype appelé Bumble C. Il n'était même pas capable de marcher. En revanche, dans la vidéo de présentation, on peut voir le, ou plutôt les robots se déplacer, certes de façon un peu raide, mais sans chuter. On reste loin des modèles Atlas de Boston Dynamics qui sont capables de réaliser des flips arrière, de faire un 180° en sautant ou bien de marcher sur une poutre en équilibre. Toutefois, le robot de Tesla

évolue de façon sûre et autonome dans une usine d'assemblage du Cybertruck où, parmi ses activités, il explore une zone pour la cartographier et la mémoriser, par exemple. L'une des séquences montre son agilité, lorsque son bras parvient à contrôler la pression sur un œuf afin de ne pas l'écraser. Il sait aussi manipuler des objets de façon minutieuse et précise avec ses mains et doigts robotisés. Pour le faire évoluer rapidement, Tesla mise sur l'IA et l'apprentissage automatique pour ce Tesla Bot ; il est vrai que le robot a énormément évolué depuis sa première présentation.

## Des chercheurs australiens développent un "drone pandémique"



L'université d'Australie-Méridionale travaille conjointement avec l'entreprise canadienne Draganfly à la mise au point d'un drone capable de dé-

tecter la température, le rythme cardiaque et respiratoire ainsi que la toux et les étouffements d'un groupe de personnes. Une techno-

logie que ses concepteurs veulent mettre au service de la lutte contre les virus pulmonaires. On sait déjà le rôle que les drones ont joué en Chine au plus fort de la pandémie de coronavirus, tantôt pour livrer des médicaments, désinfecter les rues ou admonester les rares passants ne portant pas de masque ou ayant enfreint les règles de confinement. Après avoir été raillée en Occident, cette technologie est désormais employée dans plusieurs pays d'Europe durement touchés par le Covid-19, à commencer par la France et l'Espagne. Si, là encore, les drones sont utilisés pour contrôler le respect des mesures de confinement, des chercheurs de l'université d'Australie-Méridionale comptent aller encore plus loin en créant un « drone pandémique ».

## Il contrôle un drone avec les muscles de son bras

Une équipe du MIT travaille sur une interface de contrôle des robots qui détecte actuellement huit gestes de navigation effectués à l'aide de la main et des muscles du bras. Ce système qui permet des manœuvres fines ouvre des perspectives prometteuses pour la cobotique. Les travaux sur les interfaces homme-machine pour commander des robots ou des drones empruntent parfois des chemins surprenants. Après le drone piloté avec les yeux, plusieurs drones contrôlés simultanément par la pensée, voici le drone commandé par les muscles et les mouvements du bras. Le projet est issu du fameux Computer Science & Artificial Intelligence Lab (CSAIL) du MIT qui explore notamment les solutions susceptibles de faire progresser la cobotique, c'est-à-dire la collaboration homme-robot. À l'aide d'un capteur de mouvement et d'électrodes qui détectent les déplacements de la main et la contraction des triceps et biceps (électromyographie), le système actuel reconnaît huit gestes de navigation prédéfinis. Comme on peut le voir dans la vidéo ci-dessous, le contrôle permet des manœuvres précises et la latence entre la commande et son exécution est relativement courte.



FOOTBALL (LIGUE 2)

# Une 16e journée charnière pour lancer la phase retour

Le Championnat de Ligue 2 amateur de football entamera ce week-end la phase retour avec le déroulement de la 16e journée, marquée par plusieurs affiches importantes aussi bien dans la course à l'accession que dans la lutte pour le maintien, dans les deux groupes Centre-Est et Centre-Ouest.



Dans le groupe Centre-Est, la reprise s'annonce particulièrement disputée, avec un leader, l'US Biskra (33 pts), appelé à réagir après deux défaites consécutives qui ont entraîné la résiliation à l'amiable du contrat de son entraîneur Aziz Abbas. Les Biskris, champions d'hiver, se déplaceront sur le terrain de l'IB Khemis El Khechna, une formation reléguable mais dos au mur, tandis que leur dauphin, le CA Batna (31 pts), sera en déplacement mardi chez l'US Chaouia (3e, 28 pts), dans un choc au sommet qui pourrait redistribuer les cartes. Le MO Bejaia et la JSD Jijel, logés au quatrième rang (26 pts), tenteront de rester au contact du trio de tête. Les Béjaouis rendront visite au MSP Batna, avant-dernier, alors que les Jijéliens, en pleine restructuration après la séparation avec l'entraîneur Mohamed Manaa et son staff, accueilleront le HB Chelghoum Laid, lanterne rouge du groupe. A Annaba, l'USMAAn (8e, 22 pts) re-

cevra le NRB Têlaghma, alors que le CR Béni Thour, solide à domicile, sera opposé au MO Constantine, désormais engagé dans une nouvelle ère administrative avec l'élection de Mohamed Boulahbib à la présidence du club. La journée sera également marquée par les rencontres JS Bordj Menaiel - NRB Béni Oulbane et AS Khroub - NC Magra, deux duels importants pour des équipes cherchant à s'éloigner de la zone rouge. Dans le groupe Centre-Ouest, le leader, la JS El Biar (35 pts), championne d'hiver, ouvrira cette 16e journée en déplacement à Tيارت face à la JSMT locale, avec l'objectif de confirmer son statut et de consolider son avance en tête du classement. Son poursuivant immédiat, l'USM El Harrach (31 pts), sera en déplacement périlleux à Saïda contre le MCS, dans un match programmé mardi, alors que le RC Kouba (3e, 29 pts) tentera de poursuivre sa bonne dynamique face au WA Mostaganem. Le CR Té-

mouchent (4e, 28 pts), freiné lors de la précédente journée, se rendra à Oran pour affronter l'ASMO, tandis que l'ESM Koléa accueillera le RC Arbâa, dans un match capital pour le maintien. En bas de tableau, le duel GC Mascara - CRB Adrar et la confrontation JS Texraïne - US Béchar Djedid, programmée à huis clos, opposeront des équipes en grande difficulté, appelées à réagir dès l'entame de la phase retour. La rencontre WA Tlemcen - NA Hussein-Dey, prévue le mardi 27 janvier, viendra clore cette 16e journée étalée sur plus d'une semaine, en raison du déroulement des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Après une phase aller riche en rebondissements, cette première journée retour s'annonce déterminante pour fixer les tendances, tant pour les prétendants à l'accession que pour les formations engagées dans une lutte acharnée pour le maintien, dans un championnat plus que jamais incertain.

COUPE D'ALGÉRIE - CR BELOUZDAD

## Mauvaise nouvelle pour Benguit

Le CR Belouizdad devra composer sans l'un de ses cadres ce jeudi à l'occasion des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Le milieu de terrain et capitaine de l'équipe, Abderraouf Benguit, est officiellement forfait pour la rencontre face à l'ASM Oran, prévue au stade olympique du 5 juillet à partir de 19h00. La mauvaise nouvelle a été annoncée par le club belouizdadi via sa page Facebook officielle. Selon le communiqué, Benguit souffre

d'une entorse à la cheville contractée lors du match face à l'Olympique Akbou, une blessure qui l'empêchera de tenir sa place pour ce rendez-vous face à l'ASMO. «Le capitaine de notre équipe, Abderraouf Benguit, a été victime d'une entorse à la cheville, ce qui le privera de participation au match face à l'ASMO», précise le CRB. Toutefois, le staff médical du Chabab se veut rassurant quant à la durée de son absence. D'après la même

source, la période d'indisponibilité du joueur ne devrait pas dépasser une semaine. Une donnée importante pour le staff technique, qui espère récupérer son meneur de jeu dans les meilleurs délais. Ainsi, Benguit devrait être apte pour le prochain rendez-vous continental du CR Belouizdad face aux Sud-Africains du Stellenbosch FC, comptant pour la troisième journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine.

FOOTBALL - COUPE D'ALGÉRIE

## CSC-ESS et ESM-JSS, duels au sommet entre clubs de l'élite

Les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football qui ont eu lieu lundi et mardi, marqués par la qualification de l'USM Alger et du MC Alger aux dépens, respectivement, de l'USM Harrach (3-2 a.p) et de l'ES Ben Aknoun (1-0 a.p), se poursuivront ce week-end avec comme têtes d'affiche deux duels mettant aux prises, les clubs de la Ligue 1 Mobilis, CS Constantine-ES Sétif et ES Mostaganem-JS Saoura. C'est le derby de l'Est, CS Constantine - ES Sétif qui accapare toute l'attention des amateurs du ballon rond. Les Constantinois en quête de leur premier trophée dans leur histoire, affronteront sur leur pelouse du stade "Hammoulaoui", un véritable spécialiste de la Coupe d'Algérie pour l'avoir remporté huit fois entre (1963 et 2012), mais qui peine à retrouver son lustre d'antan dans cette épreuve populaire qu'est la Coupe d'Algérie. En championnat de la saison en cours, le CSC est mieux classé (7e - 22 pts) alors que l'ESS (13e - 16 pts) patauge dans la zone de turbulences, les données pourraient changer dans cette compétition à élimination directe, où le suspense planera jusqu'au bout. L'autre confrontation entre clubs de l'élite: l'ES Mostaganem et la JS Saoura semble à priori déséquilibrée, si l'on se réfère à leur classement en championnat, où le club du Sud-Ouest algérien se trouve dans la première moitié du classement, alors que Mostaganem est actuellement reléguable avec l'ASO Chlef et le MC El-Bayadh. Les gars de la Saoura qui rêvent de décrocher leur premier sacre historique, ceux de "Mosta" tiennent beaucoup plus à leur maintien, sans négliger toutefois leur belle aventure en Coupe. Un autre derby est programmé à l'Ouest du pays, mettant aux prises deux clubs de palier différent à savoir, ASO Chlef (L1) - MC Saïda (L2). Les Chéfiens qui se trouvent dans la même situation que l'ESM, ambitionnent en revanche, de poursuivre leur route jusqu'au bout et espèrent remporter un 3e trophée après ceux de 2005 et 2023. Le MC Saïda également sacré en 1965, tentera de forcer le destin sur terrain adverse et continuer sa belle aventure. Le finaliste de la dernière édition, le CR Belouizdad, partira largement favori devant l'ASM Oran, club de Ligue 2 (amateur) dont les résultats sont en dents de scie depuis l'entame de la saison. L'autre représentant de Ligue 1, le Paradou AC, effectuera un périlleux déplacement à Batna, pour y affronter l'actuel dauphin du Groupe "Centre-Est" le CA Batna. Le club des Aurès considéré comme le principal concurrent du leader, l'US Biskra, aura, à domicile, une belle carte à jouer face au PAC. Les 8èmes de finale prendront fin samedi, avec le match mettant aux prises, le cendillon de l'épreuve la JSM Béjaïa (club de la division Inter-régions) qui affronte à domicile le NA Hussein-Dey, club de Ligue 2. Les Boujotes sacrés en 2008, espèrent franchir un nouveau tour dans cette belle épreuve, tout en affichant leur principal objectif à savoir l'accession en Ligue 2 où évoluent les Sang et Or, qui avaient également goûté aux délices de la Coupe en 1979, et qui nourrissent l'espoir de la décrocher le graal une seconde fois 47 ans après.

ASO CHLEF (LIGUE 1)

## Fin de mission pour Fouad Bouali

L'ASO Chlef se sépare de son entraîneur principal. Fouad Bouali n'est plus à la tête de l'équipe, alors que le club termine la phase aller du championnat à la 14e place avec 14 points au compteur. La décision a été officialisée ce mardi par la direction du club. Dans un communiqué publié sur la page Facebook officielle de l'ASO Chlef, il est indiqué : « La direction du club, sous la supervision du président Abdelkrim Medouar, a tenu une réunion officielle avec l'entraîneur Fouad Bouali et son staff technique afin d'évaluer la première moitié du championnat (phase aller), au cours de laquelle il a été décidé de mettre fin au contrat d'un commun accord entre les deux parties. » La direction a tenu à remercier Bouali pour son travail et son investissement auprès du club, tout en lui souhaitant réussite et succès pour la suite de sa carrière. Par ailleurs, l'adjoint de Bouali, Abdelhak Belaid, a été officiellement nommé entraîneur principal pour prendre les rênes de l'équipe et préparer la seconde moitié du championnat. Le club espère ainsi relancer sa dynamique afin de remonter au classement et atteindre ses objectifs pour cette saison.



REAL MADRID (ESPAGNE)

## Florentino Pérez aurait un plan avec José Mourinho



Alvaro Arbeloa a remplacé Xabi Alonso au pied levé. Cependant, comme nous vous l'avons révélé avant-hier, le Real Madrid ne compte pas installer Arbeloa dans la durée et s'est mis en quête d'un coach de plus grande renommée comme Jürgen Klopp

ou Enzo Maresca. Depuis, l'Allemand assure ne pas être intéressé. Cependant, le journaliste d'AS, Alfredo Relaño, assure que Florentino Pérez a un autre plan en tête. « Son idée finale est de rappeler Mourinho, qui est en train de semer le trouble au Ben-

fica précisément en ce moment, pour se faire renvoyer. Mourinho était le seul avec lequel Florentino était satisfait. Je ne serais pas du tout surpris qu'il finisse par le faire revenir », a-t-il confié au micro de la radio Cadena COPE.

FOOTBALL (CROATIE)

## Ayoub Makhfaoui signe au Dinamo Zagreb

Né en 2007, Ayoub Makhfaoui continue son bonhomme de chemin. Il y a trois ans, nous vous avons présenté cet ailier droit, courtisé par l'Algérie, le

Maroc et la Tunisie. Trois pays qui sont toujours à l'affût le concernant. Mais ce n'est pas tout. En club aussi, Makhfaoui a tapé dans l'œil du Di-

namo Zagreb. Selon nos informations, le jeune homme, dont le dernier club était le Red Star, vient de signer un contrat de 3 ans et demi.

FOOTBALL (PAYS-BAS)

## Le fils de Zlatan Ibrahimovic est prêté à l'Ajax

Dans la famille Ibrahimovic, le football est une passion commune. On connaît tous Zlatan, qui a mené une brillante carrière. Son fils, Maximilian, est aussi en train de faire son bonhomme de chemin. Mercredi, l'attaquant de 19 ans a rejoint l'Ajax Amsterdam sous la forme d'un prêt. Un club où son père a aussi connu de jolis succès par le passé. « L'Ajax a trouvé un accord avec Maximilian Ibrahimovic et l'AC Milan pour le prêt du jeune attaquant de 19 ans. Le prêt est conclu pour une durée de six mois,

jusqu'à la fin de la saison. L'accord comprend une option d'achat pour l'Ajax », a écrit le club néerlandais, qui a précisé qu'il fera des allers-retours entre l'équipe première et la formation U23. De son côté, le joueur a avoué être aux anges. « Je suis une personne et un joueur à part entière, et je veux écrire ma propre histoire. Je me sens bien. Je suis impatient. C'est formidable que mon père ait lui aussi joué pour l'Ajax. Je suis heureux d'avoir l'opportunité de continuer à progresser ici. Je suis ici pour faire mes propres

choix. Et j'ai vraiment hâte. J'adore la philosophie de l'Ajax, son style de jeu offensif. Je pense que cela me correspond parfaitement. Je suis très rapide et j'aime dribbler. J'adore attaquer. Ce nouveau club représente un grand défi. Je vais travailler extrêmement dur chaque jour. On verra ensuite. Je veux être un bon joueur pour l'Ajax, gagner et progresser. Je travaille dur et j'aime gagner. Je pense pouvoir offrir un beau spectacle aux supporters. Je pense qu'ils prendront plaisir à me voir jouer. » À lui de jouer !

FOOTBALL (MEXIQUE)

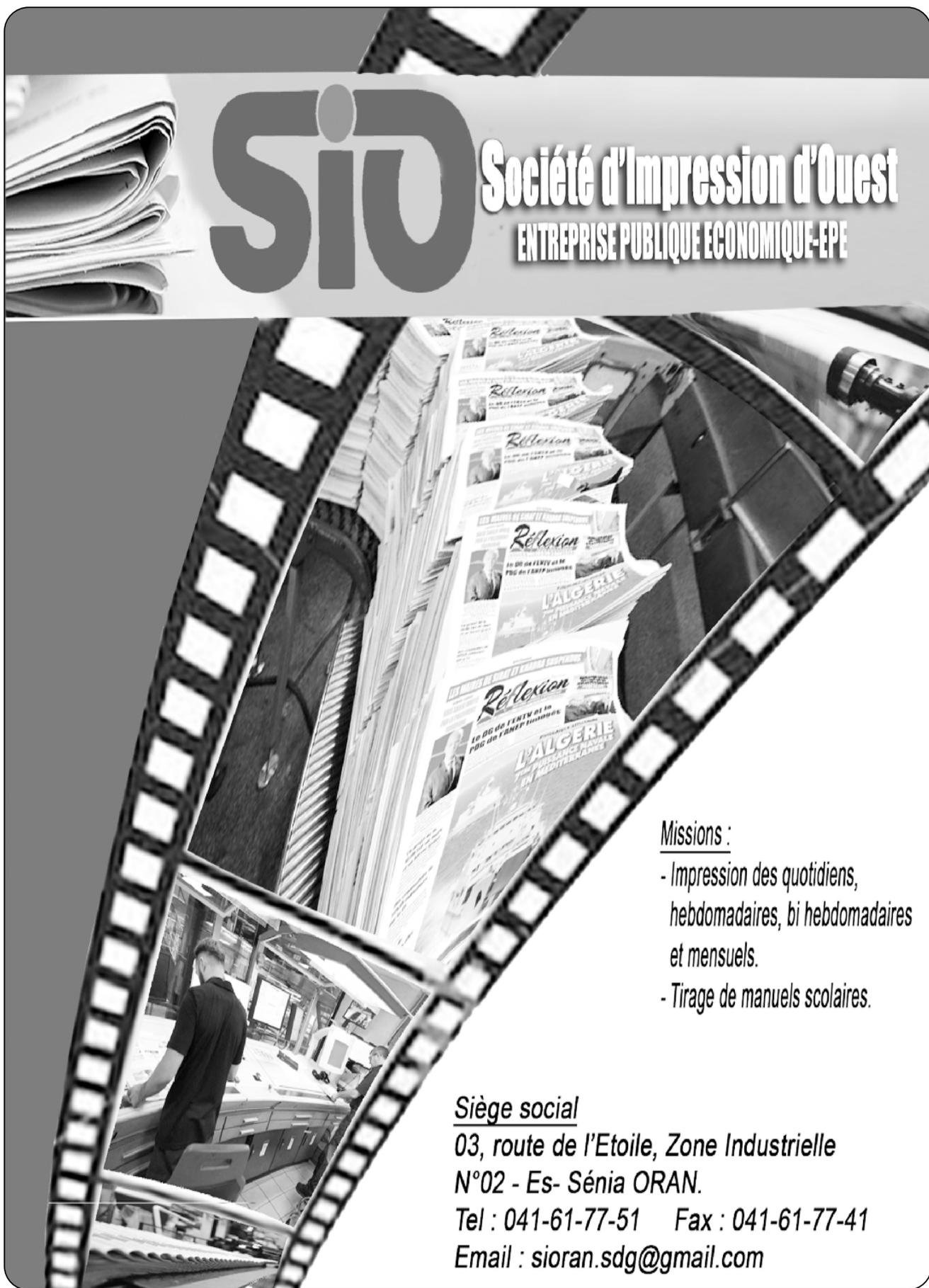
## Les Rayados de Monterrey ont séduit Antoine Griezmann

À 34 ans et sous contrat jusqu'en 2027 avec l'Atlético, le Français peut-il quitter les Colchoneros dès la saison prochaine ? Un club pousse en ce sens et le champion du monde 2018 ne serait pas insensible à ses avances. Le journaliste d'El Chiringuito, Alex Silvestre, révèle en effet que les Mexicains des Rayados de Monterrey veulent faire de Griezmann leur nouvelle tête d'affiche depuis le départ de Sergio Ramos. Un intérêt auquel le natif de Mâcon ne serait pas insensible. « Il y a une équipe qui a récemment perdu sa star (Sergio Ramos) et qui veut en ramener une autre. Ce joueur c'est Antoine Griezmann et l'équipe qui le veut est les Rayados de Monterrey. Ils veulent qu'il soit leur star la saison prochaine. Ils le voulaient la saison passée, mais Griezmann a décidé de rester à l'Atlético de Madrid. Griezmann a toujours voulu que son futur soit aux États-Unis, mais cette offre financière et ce qui est offert à sa famille lui plaisent énormément ». Griezmann sera-t-il tenté ? Les rayados auront-ils plus de chance avec cet autre attaquant français ? C'est ce qu'espère Monterrey, car pour le moment, la formation mexicaine n'est pas en extase devant Anthony Martial (0 but en 13 matches).

MANCHESTER CITY (ANGLETERRE)

## Pep Guardiola crie au scandale

Pep Guardiola n'a décidément pas fini de protester contre le corps arbitral. Hier soir, après sa victoire face à Newcastle en EFL Cup (0-2), l'entraîneur espagnol a décidé de ne pas se laisser marcher dessus. Alors que Manchester City menait au score, Antoine Semenyo, fraîchement arrivé chez les Cityzens, pensait offrir un doublé à son équipe. Or, cela n'a pas été le cas. Après un certain temps, la technologie a annulé le but de la nouvelle recrue pour une position d'Erling Haaland jugée perturbatrice, synonyme de hors-jeu. L'incompréhension s'est vite emparée de St James Park, et le coach de City l'a aussi fait savoir aux arbitres, protestant ainsi contre la VAR. « Les quatre officiels et la VAR n'ont pas pu prendre de décision, ils ont dû s'en remettre à l'arbitre », a-t-il déclaré en conférence de presse après la rencontre. « L'entraîneur catalan a également évoqué certaines décisions de la VAR défavorables à son équipe l'année dernière : « Je ne comprends pas pourquoi, lors du match de Premier League avec la faute de Fabian Schär sur Phil Foden, la VAR n'a rien dit. Ni sur le penalty avec Doku et Thiaw. Aujourd'hui, la ligne était parfaite. À quelques millimètres près. Je ne comprends pas, mais je suis presque certain que l'arbitre m'appellera demain pour m'expliquer pourquoi la VAR n'est pas intervenue à 0-0 ici (à Saint James Park) en Premier League. Relisez ma conférence de presse. Je n'ai rien dit après ce match. Mais ici, la VAR intervient, sauf pour deux penalties incroyables. Nous savons comment ça fonctionne et cela nous rendra plus forts. Je l'ai répété à l'équipe, tout se joue dans ces situations. C'est dans ces moments-là que nous réagissons et que nous nous battons. Je le dis aujourd'hui parce qu'on a gagné. Dites-moi si j'ai dit quoi que ce soit après notre défaite. » Avant qu'il n'ajoute brusquement : « En dix ans ici, je sais ce qui se passe. L'alignement était parfait aujourd'hui ».



**siO** Société d'Impression d'Ouest  
ENTREPRISE PUBLIQUE ECONOMIQUE-EPE

Missions :

- Impression des quotidiens, hebdomadaires, bi hebdomadaires et mensuels.
- Tirage de manuels scolaires.

Siège social  
03, route de l'Etoile, Zone Industrielle  
N°02 - Es- Sénia ORAN.  
Tel : 041-61-77-51 Fax : 041-61-77-41  
Email : sioran.sdg@gmail.com

# Auto-Moto



## Opel va fabriquer le Frontera en Algérie



Le groupe Stellantis continue de renforcer ses positions en Algérie avec l'annonce du lancement prochain d'une usine de sa marque allemande Opel. Rapidement, le premier véhicule qui sera assemblé en Algérie est connu. Pour sa première expatriation hors Europe où il peine à s'imposer face à la concurrence, Opel a choisi le marché algérien pour produire des véhicules destinés à la clientèle locale, et compléter son réseau européen, selon les mots de son

patron. Ce dernier n'a rien dit sur les modèles qui y seront assemblés et la date de lancement de l'usine algérienne de cette prestigieuse marque allemande qui a été fondée en 1862 par Adam Opel. En attendant des détails officiels, le site spécialisé Autonews a dévoilé le premier modèle qui marquera l'aventure industrielle d'Opel en Algérie. Il s'agit du Frontera. Cet SUV compact et familial, dont le prix de départ est fixé à 21.500 euros en France en ce début d'année 2026

est un modèle emblématique de la marque allemande. Il est l'équivalent du C3 Aircross de Citroën, l'autre marque du portefeuille de Stellantis qui produit en Algérie deux modèles de sa marque Fiat : le Doblo (Tollé et Panorama) et la Grande Panda dont le lancement commercial est prévu en février 2026. En 2026, la marque italienne ambitionne de produire 90.000 véhicules sur un marché marqué par de fortes restrictions sur les voitures en raison des restrictions à l'importation.

## Toyota Yaris Cross hybride 116 ch : le champion japonais



Attaquons nous aujourd'hui à l'un des modèles phares de la gamme Toyota : le Yaris Cross. Dérivé de la Yaris et fabriqué en France, ce petit crossover est venu se placer sous le C-HR et a rapidement rencontré un réel succès. Il faut dire que ce SUV urbain est parfaitement dans l'air du temps avec sa motorisation full hybride, son look travaillé et ses tarifs relativement abordables. Sur l'année 2024, ce petit SUV est même parvenu à intégrer le top 10 des ventes en France. Autre info intéressante : le Yaris Cross est aussi devenu la voiture la plus produite en France, un comble face à nos constructeurs tricolores... Alors que dans la décennie précédente, les Toyota souffraient parfois d'un design un peu terne, ce n'est pas du tout le cas de la Yaris Cross. Ce SUV de segment B a été voulu esthétiquement « urbain et sophistiqué ». Le résultat est sans appel : ce modèle séduit les acheteurs avec des lignes tendues et musclées. Long de 4,18 m, le Toyota Yaris Cross présente un gabarit intermédiaire à mi-chemin entre un Jeep Avenger (4,08 m de long) et un Peugeot 2008 (4,30 m). Il ne fait pas semblant d'être un SUV avec une hauteur digne de ce nom, un capot plat et tous les attributs esthétiques qu'on peut attendre d'une telle carrosserie. Curieusement à l'arrière, seul un badge Yaris est placé sur le hayon, sans le « Cross ». Il aurait sans doute été préférable de mettre le nom complet pour bien identifier ce modèle.

## Citroën C5 Aircross BlueHDI 130 EAT8 : pour les gros rouleurs

Commercialisé depuis la rentrée 2018, le Citroën C5 Aircross a eu droit à un restyling complet au début de 2022. Première génération de ce SUV familial, le C5 Aircross poursuit sa carrière et devient l'un des rares modèles de sa catégorie encore proposé en diesel. Son cousin, le nouveau Peugeot 3008, fait l'impasse sur ce carburant, tout comme le Renault Austral qui mise sur l'hybridation. Alors, ce modèle mérite-t-il encore le détour ? Avec 4,50 m de long, ce SUV chevronné fait partie de la catégorie très disputée des SUV compacts. Cousin du Peugeot 3008, le C5 Aircross s'en éloigne radicalement au niveau de son design avec des rondeurs inconnues du cousin de Sochaux. Au moment du restyling, le Citroën C5 Aircross a délaissé ses projecteurs à double étage : juste avant que d'autres fabricants comme BMW n'adoptent ce trait de style. La version restylée se distingue par ses projecteurs avec signature lumineuse dans le prolongement des lignes chromées de la calandre. Citroën n'est toutefois pas allé jusqu'à illuminer ces barrettes, contrairement à ce que propose Volkswagen sur un Tiguan.

## Xpeng G6 Performance : l'outsider qui vient bousculer le Model Y



Xpeng est une toute nouvelle marque en France et en Europe, et n'affiche qu'une dizaine d'années au compteur sur le marché chinois. Pourtant au vu des caractéristiques affichées par les deux modèles proposés par le constructeur sur le marché français, on est loin de constater un

retard technologique, bien au contraire. Le constructeur chinois propose les technologies les plus avancées, et acquiert une belle réputation dans le domaine des véhicules électriques. Même Volkswagen fait partie de ses actionnaires, avec un investissement de plus de 650 millions de

uros effectué en 2023. Alors que la version restylée du SUV coupé arrive à l'automne, nous n'avons donc pas résisté à la tentation de vous proposer un essai de ce G6 Performance, afin de découvrir ce que propose cette marque arrivée en France très récemment. Le Xpeng G6 se présente comme un SUV coupé de 4,75 m de long : il vient donc directement concurrencer le Tesla Model Y, et toise le Peugeot e-3008 d'une bonne vingtaine de centimètres. Très profilé, le G6 se démarque de ses concurrents par des lignes très galbées, sans aucune arête. Poignées de portes escamotables, éléments inférieurs avec finition noir brillant, jantes alliage 20", ou encore des portes sans encadrements de vitres : les détails sont soignés. Très moderne, la face avant présente un éclairage de jour sous la forme de deux lignes horizontales, qui peut rappeler le Model Y restylé.

MOTS CROISES

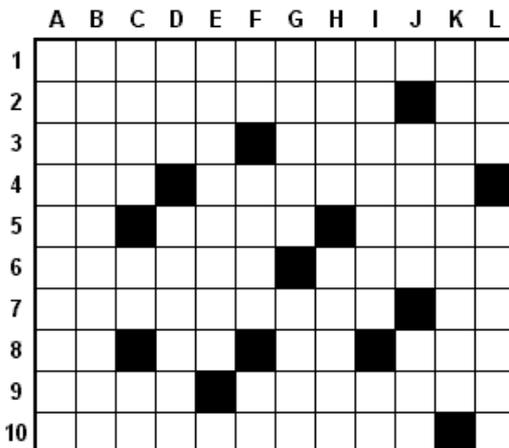
FORCE

Horizontalement

- 1 - Palinodie
- 2 - Livrer solennellement - Quatrième degré fondamental
- 3 - Mettre mal à l'aise - Irisation de concrétion nacré
- 4 - Couleurs d'automne - Personne nuisible
- 5 - Rayons bronzants - Origine de grippe - Instrument offensif
- 6 - Revient sur son idée (se) - Epais-sies
- 7 - Mentionnait chaque élément mais un à un - Petit 93
- 8 - Sosie du do - Virtuose - Brome au labo - Extirpe
- 9 - Organe attractif ou nutritif - Pièce d'encoignure
- 10 - Doctrine qui cache ses connaissances

Verticalement

- A - Dure à supporter - B - Amollissantes - C - Ecorces de mégisseur - Aperçu - Elle devint vache, mais par amour - D - Détestable école - Tendre - E - Dérangés
- F - Le cuivre du labo - Ne pas reconnaître - Argon du chimiste - G - Logement d'un royal postérieur - Habitation provisoire - H - Change l'atmosphère - Vieilles pièces romaines - I - Se montrait bon travailleur - Thulium très réduit
- J - Irlande en V.O. - Innocente si elle est blanche - K - Bien garni - L - Réseau mondial - Se montre optimiste



Sudoku

4		1	9	5	2	7	3	
	8	3	7	1				9
5			3	4		6		
		5			9	1	4	
3		6	1	2	5	9	8	
	1	9	4	7	3			5
6	3		5	9			1	4
1	7	8	6	3	4	5	9	
	5		2		1			

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré, tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

mon horoscope du jour

**Bélier**  
Vous aurez envie de rester enfermé chez vous. Soit vous serez plongé dans des recherches personnelles, soit vous n'aurez pas le moral. Cédez tout bonnement à votre penchant, car il ne sera que très passager.

**Gémeaux**  
Pas de souci à vous faire côté argent. Mais ne vous attendez pas non plus à des rentrées mirobolantes. Les astres ayant déserté vos secteurs liés aux finances, libre à vous de faire ce qui vous plaît

**Lion**  
Vous réaliserez une belle harmonie entre votre vie privée et votre vie sociale. Cet équilibre que vous souhaitez sans cesse, vous ne serez pas loin de l'atteindre.

**Balance**  
Bien soutenu par Neptune en bonne position dans votre Ciel, vous arriverez à conserver votre sérénité en face des provocations et des mesquineries de vos voisins. Ceux-ci se laisseront vite de leurs agissements.

**Sagittaire**  
Beaucoup de projets en perspective ! Mais soyez patient. Vous devrez surmonter des obstacles avant de pouvoir les réaliser, car c'est seulement dans un proche avenir que vous aurez le feu vert pour agir.

**Verseau**  
Attention aux transactions financières hasardeuses, vu cet aspect de Saturne. N'écoutez pas les conseils de votre entourage en matière d'argent : vous risqueriez de faire fausse route.

**Taureau**  
Votre vie sociale sera de plus brillantes. Vous ferez des rencontres enrichissantes, et vous pourrez convaincre des personnes influentes de s'intéresser à vos projets ou, mieux, de vous fournir des appuis.

**Cancer**  
Vous aurez aujourd'hui de grands besoins d'argent pour satisfaire toutes vos envies. Cependant, vous auriez intérêt à profiter de cet heureux aspect de Neptune pour mettre de l'argent de côté et l'investir de façon sûre.

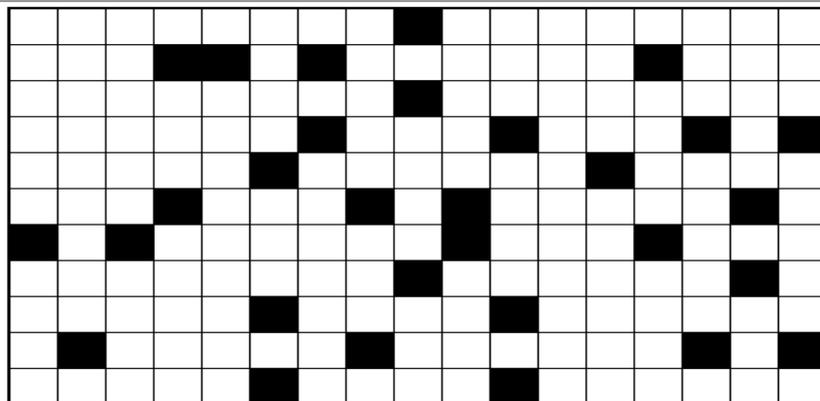
**Vierge**  
Côté finances, la Lune va vous mettre des bâtons dans les roues. Attention, quelques natifs pourraient recevoir une tuile sur la tête aujourd'hui : retards d'impôts, vieille dette qui réapparaît, etc.

**Scorpion**  
La planète Mercure soutiendra puissamment l'activité mentale dans le travail. Votre intelligence sera claire et pratique, votre esprit intuitif et votre jugement solide.

**Capricorne**  
Un de vos amis cherchera à vous nuire en répandant partout des contrevérités à votre sujet. Mais la bonne planète Jupiter vous aidera à trouver le moyen de vous protéger, à condition de rester toujours se-rein.

**Poisson**  
Les multiples activités que vous avez déployées jusqu'ici vous permettront de pénétrer dans des milieux très fermés, réunissant des personnes influentes tant par leurs avoies que par leur savoir.

MOTS CASÉS



- 3- AGA ABOI
- 4- ABE COLS
- 5- ART EGAL
- 6- EPI IGUE
- 7- ERG ISEE
- 8- EVE MEUT
- 9- GEL NUEE
- 10- LEA PARE
- 11- LUE RAVI
- 12- NOM SOIT
- 13- OUI TALE
- 14- REA VIES
- 15- RUE SEN
- 16- UNI VAR
- 17- ARDUS
- 18- ASSIS
- 19- ETIER
- 20- GEODE
- 21- ISOLE
- 22- LISSA
- 23- LURON
- 24- MALIN
- 25- RANGE
- 26- ROSEE
- 27- SUITE
- 28- ADOREE
- 29- ALEVIN
- 30- EGARES
- 31- MENTAL
- 32- NUMERO
- 33- OTAGES
- 34- REINES
- 35- RIVURE
- 36- SATIRE
- 37- SEANTE
- 38- TIBERE
- 39- SEREINS
- 40- ATELIERS
- 41- EPARGNER
- 42- ESCRIMER
- 43- LAPERENT
- 44- MARINERA
- 45- IRRADIERA
- 46- PETITESSE
- 47- REPRESENTER



Charade

Mon premier est un article défini.  
Mon second est un lieu où l'on boit.  
Mon troisième est un synonyme de "tra-vers".  
Mon quatrième est la somme de 1+1.  
Mon cinquième est la 3ème lettre de l'alphabet.  
Mon sixième est plus grand qu'un village.  
Mon tout est une célèbre pièce de théâtre de Beaumarchais.

le barber de Seville

SOLUTIONS

Mots fléchés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
H	E	R	I	C	H	E	R	E	S		
P	A	R	O	O	S						
T	E	T	E	R	I						
V	I	V	E	R	E						
O	O	S									
M	O	S									
A	M	A	R	E							
L	L	I	M	E							
G	O	S									
E	E	S									

Sudoku

6	7	4	9	5	8	1	2	3
8	3	9	1	7	2	5	6	4
2	5	1	3	4	6	9	8	7
5	2	3	4	8	1	7	9	6
1	9	8	6	2	7	4	3	5
7	4	6	5	3	9	2	1	8
4	8	5	2	1	3	6	7	9
9	1	7	8	6	4	3	5	2
3	6	2	7	9	5	8	4	1

Mots croisés

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	F	A	V	O	R	A	B	L	E
2	U	T	I	L	I	S	A	T	R	I	C
3	B	A	G	U	E	E	T	U	E	R	A
4	I	T	E	N	E	V	E	D	A	L	
5	T	I	R	E	T	I	R	E	S	I	
6	A	S	V	M	A	R	T	I	E	N	
7	T	E	T	E	R	A	L	E	C	U	R
8	I	R	O	N	I	S	E	R	L	O	
9	V	A	N	T	E	T	A	L	E	N	T
10	E	S	S	E	N	C	E	F	S	S	E





## Ministères



### PREMIER MINISTRE

Adresse : 6 rue Docteur Saadane Palais du Gouvernement - 16100 Alger Centre

Tél : /021.73.12.00 / Fax/021.71.37.17 / Site web :

<http://www.cg.gov.dz>

### MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

Adresse : 93, PLATEAU DES ANNASERS ALGER

Tél. : 021.29.12.12. / Site web :

[www.mae.gov.dz/default.aspx](http://www.mae.gov.dz/default.aspx)

### MINISTRE DE L'INTERIEUR

Adresse: PALAIS DU GOUVERNEMENT 01, RUE DU

DOCTEUR SAADANE ALGER

Tél. : 021.73.23.40./ Site web : [www.interieur.gov.dz](http://www.interieur.gov.dz)

### MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE

Adresse: AVENUE ALI KHODJA, LES TAGARINS EL

BIAR ALGER

Tél. : 021.71.15.15/ Site web : [www.mdn.dz](http://www.mdn.dz)

### MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Adresse: 08, PLACE BIR HAKEM, EL BIAR ALGER

Tél. : 021.92.41.83/ Site web : [www.mjustice.dz](http://www.mjustice.dz)

### MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Adresse: 03, RUE DES FRERES BOUADDOU, BIR MOU-

RAD - RAIS - ALGER

Tél. : 021.54.10.15 Fax : 021.56.39.99. / Site : [www.ministere-communication.gov.dz](http://www.ministere-communication.gov.dz)

### MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Adresse: 08, RUE DE PEKIN EL-MOURADIA ALGER

Tél. : 021.60.67.57/ Site : [www.education.gov.dz/](http://www.education.gov.dz/)

### MINISTRE DES MOUDJAHIDINES

Adresse: AVENUE DU CT MED BEN- ARFA, ELBIAR

ALGER

Tél. : 021.92.23.55. Fax : 021.92.27.39.

Site web : [www.m-moudjahidine.dz](http://www.m-moudjahidine.dz)

### MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Adresse: 40, rue de Timgad - Hydra ALGER

Tél. : 021.60.85.55. Fax : 021.60.09.36. / Site web :

<http://www.marw.dz/>

### MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Adresse : RN N° 01, LES VERGERS B.P 31 BIR-KHADEM

ALGER

Tél. : 021.44.99.46. & 021.44.99.47./ Site :

[www.msnfcf.gov.dz/fr/](http://www.msnfcf.gov.dz/fr/)

### MINISTRE DE LA CULTURE

Adresse : PALAIS DE LA CULTURE- PLATEAU DES

ANNASSERS B.P 100 ALGER

Tél. : 021.29.10.10. /Site : [www.m-culture.gov.dz](http://www.m-culture.gov.dz)

### MINISTRE DU COMMERCE

Adresse: CITE ZERHOUNI MOKHTAR EL MOHAMA-

DIA (LES BANNANIERS) ALGER

Tél. : 021.89.00.75. & 021.89.00.78 /Site : [www.mincom-merce.gov.dz](http://www.mincom-merce.gov.dz)

### MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Adresse: 11, CHEMIN DOUDOU MOKHTAR, BEN-AK-

NOUN ALGER

Tél. : 021.91.23.23 Fax : 021.91.17.17 /Site : [www.mesrs.dz/](http://www.mesrs.dz/)

### MINISTRE DE L'HABITAT

Adresse: 135, RUE DIDOUCHE MOURAD ALGER

Tél. : 021.74.07.22. Fax 021.74.53.83./ Site :

[www.mhu.gov.dz](http://www.mhu.gov.dz)

### MINISTRE DE LA SANTE

Adresse: 125 RUE , ABDERAHMANE LAALA EL MA-

DANIA ALGER

Tél. : 021.67.53.15. Fax : 021.65.36.46/ Site : [www.sante.dz/](http://www.sante.dz/)

## Numéro d'appel d'urgence



Police Secours	17
Gendarmerie Nationale	1055
Télégraphe	13
Algérie Télécom Dérangements	12
Renseignements	19
RDV Visa (Consulat de France) ORAN	1573
Mobilis	505
Ooredoo	333

## Hôtels



### ORAN

Hôtel Sheraton Oran	041 59 01 00
Le Méridien Oran	041 98 40 00
Hotel ibis Oran	041 98 23 00
Hotel Royal Oran	041 29 17 17
Eden Village Ain El Turk - Oran	041 60 31 47
Hôtel El-Amel Ain turk , Oran	041 44 48 32
Complexe Les Andalouses	0540 10 93 96
Minatec -Oran	040 23 47 34

### MOSTAGANEM

Hotel Senocia La Salamandre	045 33 97 53
Hôtel El Mountazah Les Sablettes	045 33 97 53
Hotel Quiza Les Sablettes	0557 14 53 20
Hôtel Murustaga	045 33 93 25
Hôtel El-Djazair	045 41 04 60
Hotel Minatec - Mostaganem	045 41 31 39

## Horaires des prières

### MOSTAGANEM

Fajr	06:32
Chourouq	08:10
Dohr	13:08
Asr	15:48
Maghreb	18:07
Isha	19:35

### ORAN

Fajr	06:35
Chourouq	08:12
Dohr	13:11
Asr	15:52
Maghreb	18:11
Isha	19:38

## Numéros de téléphone utiles

### ORAN

Wilaya d'Oran	(0) 41 31 30 69
Protection Civile ORAN	14 / 041 41 34 00/05
Sûreté de Wilaya ORAN	041 32 44 70
Gendarmerie Nationale	041 40 22 92
Aéroport d'Oran	041 51 11 53 / 041 59 10 31/40
Air Algérie ORAN	041 42 72 05 /06/07
Gare Ferroviaire Oran	(0) 41 40 15 02
Sonelgaz ORAN	041 35 30 60 / 041 35 30 71
Gare Ferroviaire ORAN	041 40 15 02
SEOR ORAN	041 53 04 42 / 041 35 50 40
Taxi Oran	041 53 84 21/ 0770 96 42 86

### MOSTAGANEM

Wilaya de Mostaganem	045 35 35 35 /045 21 89 87
Sûreté de Wilaya Mostaganem	045 21 20 00
Gendarmerie Nationale Mostaganem	045 21 15 55
Air Algérie Mostaganem	045 21.22.76
Balearia Office Mostaganem	045 30 00 71
Sonelgaz Mostaganem	045 21 77 14
Gare Ferroviaire Mostaganem	045 21 23 31
ADE Mostaganem	15 93
Taxi Mostaganem	0561 720 196
TRUST ALGERIA (Assurance)	045 42 38 38



## Horaires des trains

### ORAN - ALGER (Agha)

Départ	Arrivée
08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

### ALGER (Agha)- ORAN

08h00	12h00
10h00	14h07
06h10	11h15
14h00	19h24

### ORAN - SIDI BEL ABBES

17h10	18h32
-------	-------

### SIDI BEL ABBES - ORAN

05h40	06h58
-------	-------

### ORAN - TLEMCCEN

12h50	15h12
-------	-------

### TLEMCCEN - ORAN

05h51	08h28
-------	-------

### ORAN - CHLEF

16h15	18h35
-------	-------

### CHLEF - ORAN

06h50	09h15
-------	-------

### ORAN - RELIZANE

16h45	18h04
-------	-------

### RELIZANE - ORAN

05h45	07h32
-------	-------

### ORAN - TËMOUCHENT

08h10	09h11
-------	-------

### TËMOUCHENT - ORAN

06h00	07h00
-------	-------

### ORAN - BECHAR

09h20	10h24
-------	-------

### BECHAR - ORAN

14h40	15h40
-------	-------

### ORAN - BECHAR

10h20	17h11
-------	-------

### BECHAR - ORAN

06h15	13h10
-------	-------



## Transport maritime

### MOSTAGANEM - VALENCE

Balearia : 4 Ferries par semaine (13h00m)

## MÉTÉO

### MOSTAGANEM

Matin	Après-midi	Soir
12°C	19°C	15°C
Pluie, 11°C	Pluie, 19°C	Pluie, 15°C
Clair	Ensoleillé	Nuageux
16 km / h Sud-Sud-Est	18 km / h Sud-Ouest	2 km / h Nord-Nord-Est
Éloignement de pluie : 0% - 0.0 mm	Éloignement de pluie : 0% - 0.0 mm	Éloignement de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 55%	Humidité : 41%	Humidité : 61%
Pression : 1018 hPa	Pression : 1015 hPa	Pression : 1016 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

### ORAN

Matin	Après-midi	Soir
12°C	19°C	15°C
Pluie, 11°C	Pluie, 19°C	Pluie, 15°C
Clair	Ensoleillé	Clair
9 km / h Sud-Sud-Est	9 km / h Ouest	2 km / h Sud
Éloignement de pluie : 0% - 0.0 mm	Éloignement de pluie : 0% - 0.0 mm	Éloignement de pluie : 0% - 0.0 mm
Humidité : 51%	Humidité : 38%	Humidité : 53%
Pression : 1017 hPa	Pression : 1015 hPa	Pression : 1016 hPa
Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km	Visibilité : 10 km

## NIGER

# Des sanctions pour "refus" de livrer du carburant au Mali

Les autorités nigériennes ont annoncé de lourdes sanctions contre des transporteurs et conducteurs des camions citernes qui ont « refusé » d'acheminer du carburant au Mali. L'annonce a été faite mercredi dans un arrêté « portant sanctions à l'encontre des transporteurs et conducteurs des camions citernes réquisitionnés pour le transport du carburant au Mali » signé par le ministre des transports Colonel-major Abdourahmane Amadou et consulté par Anadolu. L'arrêté reproche aux transporteurs et conducteurs concernés leur « refus de se conformer à la réquisition ordonnée en date du 28 octobre 2025 », précisant que « ce refus constitue une infraction grave aux obligations légales et réglementaires en vigueur ». S'agissant des sanctions, le ministère des transports a retiré à quatorze (14) transporteurs leur droit d'exercer le transport des hydrocarbures et à dix-neuf (19) conducteurs leurs permis de conduire.

## 14 JANVIER EN TUNISIE :

# Polémique autour de la Révolution

Quinze ans après, la Tunisie reste divisée sur la signification du 14 janvier. Alors que l'analyste Khallouli qualifie cette date de « détournement » de la révolution, l'activiste Amdouni la défend comme une victoire populaire contre la tyrannie. Concernant l'opinion selon laquelle le régime de Ben Ali a été victime de la corruption de son entourage malgré l'existence de réussites économiques et sociales, Khallouli déclare que « C'est une lecture, surtout si l'on fait le lien entre ce qu'on a appelé le plan du Printemps arabe et la chute du régime de Ben Ali ». À l'opposé de Khallouli, l'universitaire Lotfi Amdouni, l'un des activistes de la révolution du 14 janvier, considère que « le moment du 14 janvier fut un moment historique charnière où se sont réunies les conditions et un parcours de lutte au sein de la société civile politique, des droits de l'homme, du mouvement syndical et du mouvement carcéral, pour converger et faire tomber le régime de Ben Ali ». Quant à ce qui se dit sur une décision extérieure ayant conduit au changement du régime de Ben Ali, Amdouni souligne que « c'est une allégation que la révolution elle-même a fait tomber, car la révolution n'était pas l'œuvre des services de renseignement ; si tel avait été le cas, les services de renseignement auraient pris les rênes du pouvoir ».

## POLOGNE

# Un démenti après des accusations d'agression antisémite

Le ministère polonais des Affaires étrangères a rejeté mercredi les allégations de l'ambassade de l'entité sioniste selon lesquelles de jeunes athlètes israéliens auraient été victimes d'attaques antisémites lors d'un tournoi de judo à Bielsko-Biala, dans le sud du pays. L'ambassade israélienne avait accusé des participants et spectateurs polonais d'avoir proféré des « insultes antisémites et recours à la violence » à l'encontre d'enfants et d'adolescents représentant l'entité sioniste, demandant à Varsovie de « traduire les responsables en justice » et alertant sur la sécurité des athlètes. Rapidement, les organisateurs du tournoi ont publié des vidéos et leur propre version des faits, semblant contredire les accusations de l'ambassade.



## MENACES DE TRUMP SUR LE GROENLAND

# Macron redoute des "conséquences en cascade inédites"

**Dans un contexte de tensions géopolitiques croissantes autour de l'Arctique, le président français Emmanuel Macron a lancé un avertissement solennel concernant la souveraineté du Groenland. Lors du compte rendu du Conseil des ministres tenu ce mercredi 14 janvier, la porte-parole du gouvernement, Maud Bregeon, a relayé les propos du chef de l'État, soulignant les risques d'une atteinte à cette île autonome sous souveraineté danoise.**

"Nous ne sous-estimons pas les déclarations sur le Groenland. Si la souveraineté d'un pays européen et allié était touchée, les conséquences en cascade seraient inédites", a-t-elle déclaré, ajoutant que "la France suit la situation avec la plus grande attention et inscrira son action en pleine solidarité avec le Danemark et sa souveraineté". Cette prise de position ferme de l'Élysée intervient alors que les États-Unis, sous la présidence de Donald Trump, réélu en novembre 2024, ont ravivé un vieux débat sur le statut du Groenland. Le locataire de la Maison Blanche a récemment affirmé que "le Groenland devrait appartenir aux États-Unis" et que tout autre scénario serait "inacceptable pour la sécurité nationale". Dans des déclarations rapportées par la presse américaine, Trump n'a pas exclu la possibilité d'une prise de contrôle "d'une manière ou d'une autre", y compris par la force. Ces propos ont provoqué une onde de choc internationale, ravivant les souvenirs de sa tentative avortée d'"acheter" le Groenland en 2019, lorsqu'il était déjà président. Le Groenland, plus grande île du monde avec ses 2,1 millions de kilomètres carrés, est un territoire autonome du Royaume du Danemark depuis 1979, avec une large autonomie renforcée en 2009. Situé stratégiquement entre l'Amérique du Nord et l'Europe, il abrite des ressources naturelles abondantes – minéraux rares, pétrole, gaz – et joue un rôle clé dans la surveillance militaire, notamment via la base aérienne américaine de Thulé, établie pendant la Guerre froide. Avec le réchauffement climatique qui ouvre de nouvelles routes maritimes et rend accessibles des ressources jusque-là inaccessibles, l'Arctique est devenu un théâtre d'enjeux géostratégiques majeurs. La Russie, la Chine et les États-Unis y renforcent leur présence, tandis que les pays européens, dont le Danemark, défendent farouchement leur souveraineté. Les déclarations de Trump s'inscrivent dans une doctrine de "sécurité

nationale" américaine qui voit dans le Groenland un atout indispensable pour contrer les influences rivales. "C'est une question de survie pour notre nation", a insisté le président américain lors d'un discours à la Maison Blanche, évoquant des menaces potentielles en matière de défense et d'accès aux ressources. Ces affirmations ont été perçues comme une remise en cause directe du droit international, rappelant les tensions coloniales du passé. Face à ces propos, le Danemark a réagi avec vigueur. La Première ministre danoise, dont le nom n'a pas été précisé dans les communiqués officiels mais qui est connue pour sa fermeté sur les questions arctiques, a rejeté catégoriquement les déclarations de Trump. "Le Groenland est un territoire autonome sous souveraineté danoise et il n'est pas à vendre", a-t-elle affirmé dans un communiqué officiel. Elle a rappelé que toute tentative d'annexion violerait les principes fondamentaux du droit international, y compris la Charte des Nations Unies. Au Groenland même, la réponse a été tout aussi unanime. Les cinq partis représentés au Parlement groenlandais (Inatsisartut) ont publié une déclaration commune, affirmant leur attachement indéfectible à l'autonomie du territoire et rejetant "toute tentative d'ingérence ou d'annexion". "Nous sommes un peuple souverain, et notre avenir se décide ici, à Nuuk, pas à Washington", ont-ils déclaré, soulignant l'importance de l'identité inuit et des droits autochtones. Les syndicats groenlandais ont également haussé le ton, qualifiant les propos de Trump de "provocation néocoloniale". Dans un communiqué relayé par les médias locaux, ils ont dénoncé une attitude impérialiste qui ignore les aspirations des 56 000 habitants de l'île, majoritairement inuits. "C'est une insulte à notre histoire et à notre dignité", a déclaré un représentant syndical, appelant à une mobilisation internationale pour protéger la souveraineté groenlandaise.